

ENGLISH
FRANÇAIS



Quick Start Guide



Printed in Korea

MBM66499901 (1.0)

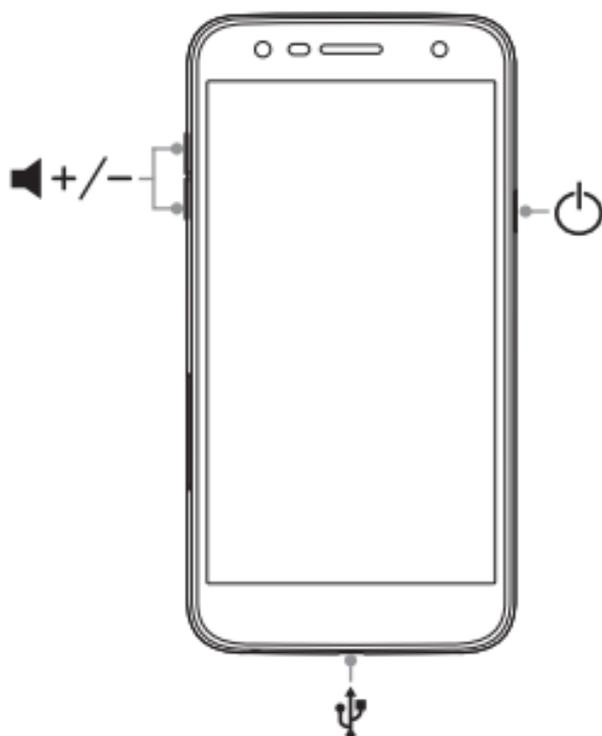


For fast charging, use the genuine
charger included in the box.

LM-X510WM

Overview

To turn on the device, press and hold the  for a few seconds.



This device has a non-removable battery.
Do not attempt to remove the back cover.



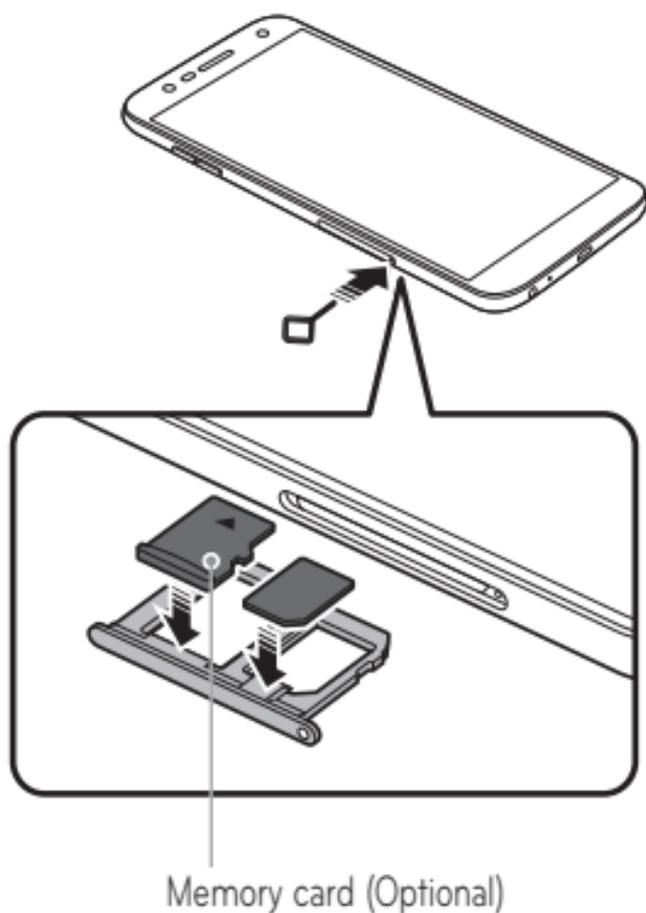
To perform a soft reset of your device,
simply press & hold the **Volume Down** and
Power keys until the device restarts.

For more information

Visit www.lg.com to view the user guide
and more information.

Installing the SIM card and memory card

Place the SIM card on the SIM card tray with the gold-coloured contacts facing downwards, as shown.



Always use a genuine Nano-SIM card supplied by the operator.

Precautions when using the device

- Make sure to use the USB cable provided; do not use third party USB cables or chargers with your device. The LG limited warranty does not cover the use of third party accessories.
- Failure to follow the instructions in this guide and improper use may damage the device.

Important information about the device

- Device apps and services are subject to change or cancel without notice.
- When the device is turned on for the first time, an initial configuration takes place. The first booting time may be longer than usual.

Read before use

- To purchase optional items, contact the LG Customer Information Centre for available dealers.
- Some content and illustrations may differ from your device, depending on the area, service provider, software version, or OS version, and are subject to change without prior notice.
- Do not use LG products for other purposes than those originally intended. Using non-certified apps, hardware, or software may damage the device and this is not covered by the limited warranty.

For Your Safety

Important Information

This user guide contains important information on the use and operation of this phone. Please read all the information carefully for optimal performance and to prevent any damage to or misuse of the phone. Any changes or modifications not expressly approved in this user guide could void your warranty for this equipment.

Before You Start

Safety Instructions



To reduce the possibility of electric shock, do not expose your phone to high humidity areas, such as the bathroom, swimming pool, etc.

Always store your phone away from heat. Never store your phone in settings that may expose it to temperatures less than 32°F (0°C) or greater than 104°F (40°C), such as outside during extreme weather conditions or in your car on a hot day. Exposure to excessive cold or heat will result in malfunction, damage and/or catastrophic failure.

Be careful when using your phone near other electronic devices. RF emissions from your mobile phone may affect nearby in adequately shielded electronic equipment. You should consult with manufacturers of any personal medical devices such as pacemakers and hearing aids to determine if they are susceptible to interference from your mobile phone.

Turn off your phone in a medical facility or at a gas station. Never place your phone in a microwave oven as this will cause the battery to explode.

Safety Information

Read these simple guidelines. Breaking the rules may be dangerous or illegal. Further detailed information is given in this user guide. Never use an unapproved battery since this could damage the phone and/or battery and could cause the battery to explode.

- Never place your phone in a microwave oven as it will cause the battery to explode.
- Your phone contains an internal battery. Do not dispose of your battery by fire or with hazardous or flammable materials.
- Make sure that no sharp-edged items come into contact with the battery. There is a risk of this causing a fire.
- Be careful that children do not swallow any parts such as rubber plugs (earphone, connection parts of the phone, etc.). This could cause asphyxiation or suffocation.

- Unplug the power cord and charger during lightning storms to avoid electric shock or fire.
- When riding in a car, do not leave your phone or set up the hands-free kit near to the air bag. If wireless equipment is improperly installed and the air bag is activated, you may be seriously injured.
- Do not use a hand-held phone while driving.
- Do not use the phone in areas where its use is prohibited. (For example: aircraft).
- Do not expose the battery charger or adapter to direct sunlight or use it in places with high humidity, such as a bathroom.
- Never store your phone in temperatures less than -4°F (-20°C) or greater than 122°F (50°C).
- Do not use harsh chemicals (such as alcohol, benzene, thinners, etc.) or detergents to clean your phone. There is a risk of this causing a fire.
- Do not drop, strike, or shake your phone severely. Such actions may harm the internal circuit boards of the phone.
- Do not use your phone in high explosive areas as the phone may generate sparks.
- Do not damage the power cord by bending, twisting, pulling, or heating.
- Do not use the plug if it is loose as it may cause a fire or electric shock.
- Do not place any heavy items on the power cord. Do not allow the power cord to be crimped as it may cause fire or electric shock.
- Do not handle the phone with wet hands while it is being charged. It may cause an electric shock or seriously damage your phone.
- Do not disassemble the phone.
- Do not place or answer calls while charging the phone as it may short-circuit the phone and/or cause electric shock or fire.
- Only use the batteries, antennas, and chargers provided by LG. The warranty will not be applied to products provided by other suppliers.
- Only authorized personnel should service the phone and its accessories. Faulty installation or service may result in accidents and consequently invalidate the warranty.
- Do not hold or let the antenna come in contact with your body during a call.
- An emergency call can be made only within a service area. For an emergency call, make sure that you are within a service area and that the phone is turned on.
- Use accessories, such as earphones and headsets, with caution. Ensure that cables are tucked away safely and do not touch the antenna unnecessarily.

For Your Safety

FCC RF Exposure Information



Read this information before operating the phone.

In August 1996, the Federal Communications Commission (FCC) of the United States, with its action in Report and Order FCC 96-326, adopted an updated safety standard for human exposure to radio frequency (RF) electromagnetic energy emitted by FCC regulated transmitters. Those guidelines are consistent with the safety standard previously set by both U.S. and international standards bodies.

The design of this phone complies with the FCC guidelines and these international standards.

Body-worn Operation

This device was tested for typical body-worn operations with the back of the phone kept 1 cm (0.39 inches) between the user's body and the back of the phone. To comply with FCC/ISED RF exposure requirements, a minimum separation distance of 1 cm (0.39 inches) must be maintained between the user's body and the back of the phone.

Any belt-clips, holsters, and similar accessories containing metallic components may not be used.

Body-worn accessories that cannot maintain 1 cm (0.39 inches) separation distance between the user's body and the back of the phone, and have not been tested for typical bodyworn operations may not comply with FCC/ISED RF exposure limits and should be avoided.

FCC Part 15 Class B Compliance

This device complies with part 15 of FCC rules and ISED license-exempt RSS standard(s).

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) this device may not cause interference, and
- (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Part 15.105 statement

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses, and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the

instructions, may cause harmful interference with radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, you can try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

Cautions for Battery

- Do not disassemble.
- Do not short-circuit.
- Do not expose to high temperature: 140°F (60°C).
- Do not incinerate.

Battery Disposal

- Please dispose of your battery properly or bring to your local wireless carrier for recycling.
- Your phone contains an internal battery. Do not dispose of your battery by fire or with hazardous or flammable materials.

Adapter (Charger) Cautions

- Using the wrong battery charger could damage your phone and void your warranty.
- The adapter or battery charger is intended for indoor use only.
- Do not expose the adapter or battery charger to direct sunlight or use it in places with high humidity, such as the bathroom.

Avoid damage to your hearing

- Damage to your hearing can occur if you are exposed to loud sounds for long periods of time. We therefore recommend that you do not turn on or off the handset close to your ear. We also recommend that music and call volumes are set to a reasonable level.
- If you are listening to music whilst out and about, please ensure that the volume is at a reasonable level so that you are aware of your surroundings. This is particularly imperative when attempting to cross the street.

Safety Guidelines

TIA Safety Information

Provided herein is the complete TIA Safety Information for Wireless Handheld phones. Inclusion of the text covering Pacemakers, Hearing Aids, and Other Medical Devices is required in the owner's manual for CTIA Certification. Use of the remaining TIA language is encouraged when appropriate.

Exposure to Radio Frequency Signal

Your wireless handheld portable telephone is a low power radio transmitter and receiver. When it is ON, it receives and also sends out radio frequency (RF) signals. In August, 1996, the Federal Communications Commissions (FCC) adopted RF exposure guidelines with safety levels for handheld wireless phones.

Those guidelines are consistent with the safety standards previously set by both U.S. and international standards bodies:

ANSI C95.1 (1992) *

NCRP Report 86 (1986)

ICNIRP (1996)

Those standards were based on comprehensive and periodic evaluations of the relevant scientific literature. For example, over 120 scientists, engineers, and physicians from universities, government health agencies, and industry reviewed the available body of research to develop the ANSI Standard (C95.1).

* American National Standards Institute; National Council on Radiation Protection and Measurements; International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection

The design of your phone complies with the FCC guidelines (and those standards).

Phone Operation

NORMAL POSITION: Hold the phone as you would any other telephone with the antenna pointed up and over your shoulder.

Tips on Efficient Operation

For your phone to operate most efficiently:

- Do not touch the antenna unnecessarily when the phone is in use. Contact with the antenna affects call quality and may cause the phone to operate at a higher power level than otherwise needed.

Driving

Check the laws and regulations on the use of wireless phones in the areas where you drive. Always obey them. Also, if using your phone while driving, please:

- Give full attention to driving - driving safely is your first responsibility;
- Use hands-free operation, if available;
- Pull off the road and park before making or answering a call if driving conditions so require.

Electronic Devices

Most modern electronic equipment is shielded from RF signals.

However, certain electronic equipment may not be shielded against the RF signals from your wireless phone.

Pacemakers

The Health Industry Manufacturers Association recommends that a minimum separation of six (6") inches be maintained between a handheld wireless phone and a pacemaker to avoid potential interference with the pacemaker. These recommendations are consistent with the independent research by and recommendations of Wireless Technology Research. Persons with pacemakers:

- Should ALWAYS keep the phone more than six inches from their pacemaker when the phone is turned ON;
- Should not carry the phone in a breast pocket.
- Should use the ear opposite the pacemaker to minimize the potential for interference.
- If you have any reason to suspect that interference is taking place, turn your phone OFF immediately.

Hearing Aids

Some digital wireless phones may interfere with some hearing aids. In the event of such interference, you may want to consult your service provider.

Other Medical Devices

If you use any other personal medical device, consult the manufacturer of your device to determine if they are adequately shielded from external RF energy. Your physician may be able to assist you in obtaining this information.

Health Care Facilities

Turn your phone OFF in health care facilities when any regulations posted in these areas instruct you to do so. Hospitals or health care facilities may use equipment that could be sensitive to external RF energy.

Vehicles

RF signals may affect improperly installed or inadequately shielded electronic systems in motor vehicles. Check with the manufacturer or its representative regarding your vehicle.

You should also consult the manufacturer of any equipment that has been added to your vehicle.

Safety Guidelines

Posted Facilities

Turn your phone OFF in any facility where posted notices so require.

Aircraft

FCC regulations prohibit using your phone while in the air. Turn your phone OFF before boarding an aircraft.

Blasting Areas

To avoid interfering with blasting operations, turn your phone OFF when in a 'blasting areas or in areas posted: 'Turn off two-way radio'. Obey all signs and instructions.

Potentially Explosive Atmosphere

Turn your phone OFF when in any area with a potentially explosive atmosphere and obey all signs and instructions. Sparks in such areas could cause an explosion or fire resulting in bodily injury or even death.

Areas with a potentially explosive atmosphere are often, but not always, marked clearly. Potential areas may include: fueling areas (such as gasoline stations); below deck on boats; fuel or chemical transfer or storage facilities; vehicles using liquefied petroleum gas (such as propane or butane); areas where the air contains chemicals or particles (such as grain, dust, or metal powders); and any other area where you would normally be advised to turn off your vehicle engine.

For Vehicles Equipped with an Air Bag

An air bag inflates with great force. DO NOT place objects, including either installed or portable wireless equipment, in the area over the air bag or in the air bag deployment area. If in-vehicle wireless equipment is improperly installed and the air bag inflates, serious injury could result.

Safety Information

Please read and observe the following information for safe and proper use of your phone and to prevent damage. Also, keep the user guide in an accessible place at all times after reading it.

Charger and Adapter Safety

The charger and adapter are intended for indoor use only.

Battery Information and Care

- Please dispose of your battery properly or take it to your local wireless carrier for recycling.

- The battery does not need to be fully discharged before recharging.
- Use only LG-approved chargers specific to your phone model since they are designed to maximize battery life.
- Do not disassemble or impact the battery as it may cause electric shock, short-circuit, and fire. Store the battery in a place out of reach of children.
- Replace the battery when it no longer provides acceptable performance. The battery can be recharged several hundred times before replacement.
- Recharge the battery after long periods of non-use to maximize battery life.
- Battery life will vary due to usage patterns and environmental conditions.
- Use of extended backlighting, Media Net Browsing, and data connectivity kits affect battery life and talk/standby times.
- Actual battery life will depend on network configuration, product settings, usage patterns, battery and environmental conditions.
- Always unplug the charger from the wall socket after the phone is fully charged to save unnecessary power consumption of the charger.
- A charging adapter that supports fast charging is included with the product.
- Do not use third party chargers with your device as they may not support fast charging and may cause damage to your device.

Explosion, Shock, and Fire Hazards

- Do not put your phone in a place subject to excessive dust and keep the minimum required distance between the power cord and heat sources.
- Unplug the power cord prior to cleaning your phone, and clean the power plug pin when it is dirty.
- When using the power plug, ensure that it is firmly connected. If it is not, it may cause excessive heat or fire.
- If you put your phone in a pocket or bag without covering the receptacle of the phone (power plug pin), metallic articles (such as a coin, paperclip or pen) may shortcircuit the phone. Always cover the receptacle when not in use.
- Do not short-circuit the battery. Metallic articles such as a coin, paperclip or pen in your pocket or bag may short-circuit the + and - terminals of the battery (metal strips on the battery) upon moving. Short-circuiting of the terminal may damage the battery and cause an explosion.

General Notice

- Using a damaged battery or placing a battery in your mouth may cause serious injury.
- Do not place items containing magnetic components such as a credit card, phone card, bank book or subway ticket near your phone. The magnetism of the phone may damage the data stored in the magnetic strip.
- Talking on your phone for a long period of time may reduce call quality due to heat generated during use.
- When the phone is not used for a long period time, store it in a safe place with the power cord unplugged.

Safety Guidelines

- Using the phone in proximity to receiving equipment (i.e., TV or radio) may cause interference to the phone.
- Do not immerse your phone in water. If this happens, turn it off immediately. If the phone does not work, take it to an LG Authorized Service Centre.
- Do not paint your phone.
- The data saved in your phone might be deleted due to careless use, repair of the phone, or upgrade of the software. Please backup your important phone numbers. (Ring tones, text messages, voice messages, pictures, and videos could also be deleted.) The manufacturer is not liable for damage due to the loss of data.
- When you use the phone in public places, set the ring tone to vibration so as not to disturb others.
- Do not turn your phone on or off when putting it near your ear.
- Your phone is an electronic device that generates heat during normal operation. Extremely prolonged, direct skin contact in the absence of adequate ventilation may result in discomfort or minor burns. Therefore, use care when handling your phone during or immediately after operation.
- Do not attempt to repair or modify the device yourself. Your device is equipped with an internal rechargeable battery which should be replaced only by LG or an authorized LG repair centre. You should never attempt to open or disassemble this device yourself and doing so may cause damage that will void your warranty.

FDA Consumer Update

The U.S. Food and Drug Administration Centre for Devices and Radiological Health Consumer Update on Mobile Phones.

1. Do wireless phones pose a health hazard?

The available scientific evidence does not show that any health problems are associated with using wireless phones. There is no proof, however, that wireless phones are absolutely safe. Wireless phones emit low levels of radio frequency energy (RF) in the microwave range while being used. They also emit very low levels of RF when in the standby mode. Whereas high levels of RF can produce health effects (by heating tissue), exposure to low level RF that does not produce heating effects causes no known adverse health effects. Many studies of low level RF exposures have not found any biological effects. Some studies have suggested that some biological effects may occur, but such findings have not been confirmed by additional research. In some cases, other researchers have had difficulty in reproducing those studies, or in determining the reasons for inconsistent results.

2. What is the FDA's role concerning the safety of wireless phones?

Under the law, the FDA does not review the safety of radiation emitting consumer products such as wireless phones before they can be sold, as it does with new drugs or medical devices. However, the agency has authority to take action if wireless phones are shown to emit radio frequency energy (RF) at a level that is hazardous to the user. In such a case, the FDA could require the manufacturers of wireless phones to notify users of the health hazard and to repair, replace, or recall the phones so that the hazard no longer exists. Although the existing scientific data do not justify FDA regulatory actions, the FDA has urged the wireless phone industry to take a number of steps, including the following:

- Support needed research into possible biological effects of RF of the type emitted by wireless phones;
- Design wireless phones in a way that minimizes any RF exposure to the user that is not necessary for device function; and
- Cooperate in providing of wireless phones with the best possible information on possible effects of wireless phone use on human health.

The FDA belongs to an interagency working group of the federal agencies that have responsibility for different aspects of RF safety to ensure coordinated efforts at the federal level. The following agencies belong to this working group:

- National Institute for Occupational Safety and Health
- Environmental Protection Agency
- Occupational Safety and Health Administration (Administración de la seguridad y salud laborales)
- Occupational Safety and Health Administration
- National Telecommunications and Information Administration

The National Institutes of Health participates in some interagency working group activities, as well.

The FDA shares regulatory responsibilities for wireless phones with the Federal Communications Commission (FCC). All phones that are sold in the United States must comply with FCC safety guidelines that limit RF exposure. The FCC relies on the FDA and other health agencies for safety questions about wireless phones.

The FCC also regulates the base stations that the wireless phone networks rely upon. While these base stations operate at higher power than do the wireless phones themselves, the RF exposures that people get from these base stations are typically thousands of times lower than those they can get from wireless phones. Base stations are thus not the subject of the safety questions discussed in this document.

Safety Guidelines

3. What kinds of phones are the subject of this update?

The term 'wireless phone' refers here to handheld wireless phones with builtin antennas, often called 'cell', 'mobile', or 'PCS' phones. These types of wireless phones can expose the user to measurable radiofrequency energy (RF) because of the short distance between the phone and the user's head. These RF exposures are limited by FCC safety guidelines that were developed with the advice of the FDA and other federal health and safety agencies. When the phone is located at greater distances from the user, the exposure to RF is drastically lower because a person's RF exposure decreases rapidly with increasing distance from the source. The so-called 'cordless phones,' which have a base unit connected to the telephone wiring in a house, typically operate at far lower power levels, and thus produce RF exposures far below the FCC safety limits.

4. What are the results of the research done already?

The research done thus far has produced conflicting results, and many studies have suffered from flaws in their research methods. Animal experiments investigating the effects of radiofrequency energy (RF) exposures characteristic of wireless phones have yielded conflicting results that often cannot be repeated in other laboratories. A few animal studies, however, have suggested that low levels of RF could accelerate the development of cancer in laboratory animals. However, many of the studies that showed increased tumor development used animals that had been genetically engineered or treated with cancer causing chemicals so as to be predisposed to develop cancer in the absence of RF exposure. Other studies exposed the animals to RF for up to 22 hours per day. These conditions are not similar to the conditions under which people use wireless phones, so we don't know with certainty what the results of such studies mean for human health. Three large epidemiology studies have been published since December 2000. Between them, the studies investigated any possible association between the use of wireless phones and primary brain cancer, glioma, meningioma, or acoustic neuroma, tumors of the brain or salivary gland, leukemia, or other cancers. None of the studies demonstrated the existence of any harmful health effects from wireless phone RF exposures.

However, none of the studies can answer questions about longterm exposures, since the average period of phone use in these studies was around three years.

5. What research is needed to decide whether RF exposure from wireless phones poses a health risk?

A combination of laboratory studies and epidemiological studies of people actually using wireless phones would provide some of the data that are needed. Lifetime animal exposure studies could be completed in a few years.

However, very large numbers of animals would be needed to provide reliable proof of a cancer promoting effect if one exists. Epidemiological studies can provide data that is directly applicable to human populations, but 10 or more years follow-up may be needed to provide answers about some health effects, such as cancer.

This is because the interval between the time of exposure to a cancer-causing agent and the time tumors develop - if they do may be many, many years. The interpretation of epidemiological studies is hampered by difficulties in measuring actual RF exposure during day-to-day use of wireless phones. Many factors affect this measurement, such as the angle at which the phone is held, or which model of phone is used.

6. What is the FDA doing to find out more about the possible health effects of wireless phone RF?

The FDA is working with the U.S. National Toxicology Program and with groups of investigators around the world to ensure that high priority animal studies are conducted to address important questions about the effects of exposure to radiofrequency energy (RF). The FDA has been a leading participant in the World Health Organization International Electromagnetic Fields (EMF) Project since its inception in 1996. An influential result of this work has been the development of a detailed agenda of research needs that has driven the establishment of new research programs around the world. The project has also helped develop a series of public information documents on EMF issues. The FDA and the Cellular Telecommunications & Internet Association (CTIA) have a formal Cooperative Research and Development Agreement (CRADA) to do research on wireless phone safety. The FDA provides the scientific oversight, obtaining input from experts in government, industry, and academic organizations. CTIA funded research is conducted through contracts with independent investigators. The initial research will include both laboratory studies and studies of wireless phone users. The CRADA will also include a broad assessment of additional research needs in the context of the latest research developments around the world.

7. How can I find out how much radiofrequency energy exposure I can get by using my wireless phone?

All phones sold in the United States must comply with Federal Communications Commission (FCC) guidelines that limit radiofrequency energy (RF) exposures. The FCC/ISED established these guidelines in consultation with the FDA and the other federal health and safety agencies. The FCC/ISED limit for RF exposure from wireless telephones is set at a Specific Absorption Rate (SAR) of 1.6 watts per kilogram (1.6 W/kg). The FCC/ISED limit is consistent with the safety standards developed by the Institute of Electrical and Electronic Engineering (IEEE) and the National Council on Radiation Protection and Measurement. The exposure limit takes into consideration the body's ability to remove heat from the tissues that absorb energy from the wireless phone and is set well below levels known to have effects. Manufacturers of wireless phones must report the RF exposure level for each model of phone to the FCC/ISED. The FCC website (<http://www.fcc.gov/oet/rfsafety>) gives directions for locating the FCC identification

Safety Guidelines

number on your phone so you can find your phone's RF exposure level in the online listing.

8. What has the FDA done to measure the radiofrequency energy coming from wireless phones?

The Institute of Electrical and Electronic Engineers (IEEE) is developing a technical standard for measuring the radiofrequency energy (RF) exposure from wireless phones and other wireless handsets with the participation and leadership of FDA scientists and engineers. The standard, 'Recommended Practice for Determining the Spatial- Peak Specific Absorption Rate (SAR) in the Human Body Due to Wireless Communications Devices: Experimental Techniques,' sets forth the first consistent test methodology for measuring the rate at which RF is deposited in the heads of wireless phone users. The test method uses a tissue simulating model of the human head. Standardized SAR test methodology is expected to greatly improve the consistency of measurements made at different laboratories on the same phone. SAR is the measurement of the amount of energy absorbed in tissue, either by the whole body or a small part of the body. It is measured in watts/kg (or milliwatts/g) of matter. This measurement is used to determine whether a wireless phone complies with safety guidelines.

9. What steps can I take to reduce my exposure to radiofrequency energy from my wireless phone?

If there is a risk from these products - and at this point we do not know that there is - it is probably very small. But if you are concerned about avoiding even potential risks, you can take a few simple steps to minimize your exposure to radiofrequency energy (RF). Since time is a key factor in how much exposure a person receives, reducing the amount of time spent using a wireless phone will reduce RF exposure. If you must conduct extended conversations by wireless phone every day, you could place more distance between your body and the source of the RF, since the exposure level drops off dramatically with distance. For example, you could use a headset and carry the wireless phone away from your body or use a wireless phone connected to a remote antenna. Again, the scientific data does not demonstrate that wireless phones are harmful. But if you are concerned about the RF exposure from these products, you can use measures like those described above to reduce your RF exposure from wireless phone use.

10. What about children using wireless phones?

The scientific evidence does not show a danger to users of wireless phones, including children and teenagers. If you want to take steps to lower exposure to radiofrequency energy (RF), the measures described above would apply to children and teenagers using wireless phones. Reducing the time of wireless phone use and increasing the distance between the user and

the RF source will reduce RF exposure. Some groups sponsored by other national governments have advised that children be discouraged from using wireless phones at all. For example, the government in the United Kingdom distributed leaflets containing such a recommendation in December 2000. They noted that no evidence exists that using a wireless phone causes brain tumors or other ill effects. Their recommendation to limit wireless phone use by children was strictly precautionary; it was not based on scientific evidence that any health hazard exists.

11. What about wireless phone interference with medical equipment?

Radiofrequency energy (RF) from wireless phones can interact with some electronic devices. For this reason, the FDA helped develop a detailed test method to measure electromagnetic interference (EMI) of implanted cardiac pacemakers and defibrillators from wireless telephones. This test method is now part of a standard sponsored by the Association for the Advancement of Medical Instrumentation (AAMI). The final draft, a joint effort by the FDA, medical device manufacturers, and many other groups, was completed in late 2000. This standard will allow manufacturers to ensure that cardiac pacemakers and defibrillators are safe from wireless phone EMI. The FDA has tested hearing aids for interference from handheld wireless phones and helped develop a voluntary standard sponsored by the Institute of Electrical and Electronic Engineers (IEEE). This standard specifies test methods and performance requirements for hearing aids and wireless phones so that no interference occurs when a person uses a 'compatible' phone and a 'compatible' hearing aid at the same time. This standard was approved by the IEEE in 2000. The FDA continues to monitor the use of wireless phones for possible interactions with other medical devices. Should harmful interference be found to occur, the FDA will conduct testing to assess the interference and work to resolve the problem.

12. Where can I find additional information?

Innovation, Science and Economic Development Canada
(<https://www.ic.gc.ca/eic/site/smt-gst.nsf/eng/sf09583.html>)

For additional information, please refer to the following resources: FDA web page on wireless phones
(<http://www.fda.gov/>)

Federal Communications Commission (FCC) RF Safety Program (<http://www.fcc.gov/oet/rfsafety>)

International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection (<http://www.icnirp.de>)

World Health Organization (WHO) International EMF Project (<http://www.who.int/emf>)

National Radiological Protection Board (UK)
(<http://www.nrpb.org.uk/>)

Safety Guidelines

10 Driver Safety Tips

Your wireless phone gives you the powerful ability to communicate by voice almost anywhere, anytime. An important responsibility accompanies the benefits of wireless phones, one that every user must uphold. When operating a car, driving is your first responsibility.

When using your wireless phone behind the wheel of a car, practice good common sense and remember the following tips:

1. Get to know your wireless phone and its features such as speed dial and redial. Carefully read your instruction manual and learn to take advantage of valuable features most phones offer, including automatic redial and memory. Also, work to memorize the phone keypad so you can use the speed dial function without taking your attention off the road.
2. When available, use a handsfree device. A number of handsfree wireless phone accessories are readily available today. Whether you choose an installed mounted device for your wireless phone or a speaker phone accessory, take advantage of these devices if available to you.
3. Position your wireless phone within easy reach. Make sure you place your wireless phone within easy reach and where you can reach it without removing your eyes from the road. If you get an incoming call at an inconvenient time, if possible, let your voicemail answer it for you.
4. Suspend conversations during hazardous driving conditions or situations. Let the person you are speaking with know you are driving; if necessary, suspend the call in heavy traffic or hazardous weather conditions. Rain, sleet, snow and ice can be hazardous, but so is heavy traffic. As a driver, your first responsibility is to pay attention to the road.
5. Do not take notes or look up phone numbers while driving. If you are reading an address book or business card, or writing a "to-do" list while driving a car, you are not watching where you are going. It is common sense. Don't get caught in a dangerous situation because you are reading or writing and not paying attention to the road or nearby vehicles.
6. Dial sensibly and assess the traffic; if possible, place calls when you are not moving or before pulling into traffic. Try to plan your calls before you begin your trip or attempt to coincide your calls with times you may be stopped at a stop sign, red light or otherwise stationary. But if you need to dial while driving, follow this simple tip – dial only a few numbers, check the road and your mirrors, then continue.
7. Do not engage in stressful or emotional conversations that may be distracting. Stressful or emotional conversations and driving do not mix; they are distracting and even dangerous when you are behind the wheel of a car. Make people you are talking with aware you are driving and if necessary, suspend conversations which have the potential to divert your attention from the road.

8. Use your wireless phone to call for help. Your wireless phone is one of the greatest tools you can own to protect yourself and your family in dangerous situations – with your phone at your side, help is only three numbers away. Dial 911 or other local emergency number in the case of fire, traffic accident, road hazard or medical emergency. Remember, it is a free call on your wireless phone!
9. Use your wireless phone to help others in emergencies. Your wireless phone provides you a perfect opportunity to be a "Good Samaritan" in your community. If you see an auto accident, crime in progress or other serious emergency where lives are in danger, call 911 or other local emergency number, as you would want others to do for you.
10. Call roadside assistance or a special wireless nonemergency assistance number when necessary. Certain situations you encounter while driving may require attention, but are not urgent enough to merit a call for emergency services. But you can still use your wireless phone to lend a hand. If you see a broken-down vehicle posing no serious hazard, a broken traffic signal, a minor traffic accident where no one appears injured or a vehicle you know to be stolen, call roadside assistance or other special non-emergency wireless number.

For more information, please call to 888- 901-SAFE.

Consumer Information on SAR (Specific Absorption Rate)

This Model Phone Meets the Government's Requirements for Exposure to Radio Waves.

Your wireless phone is a radio transmitter and receiver. It is designed and manufactured not to exceed the emission limits for exposure to radiofrequency (RF) energy set by the Federal Communications Commission (FCC) of the U.S. Government. These limits are part of comprehensive guidelines and establish permitted levels of RF energy for the general population. The guidelines are based on standards that were developed by independent scientific organizations through periodic and thorough evaluation of scientific studies. The standards include a substantial safety margin designed to assure the safety of all persons, regardless of age and health.

The exposure standard for wireless mobile phones employs a unit of measurement known as the Specific Absorption Rate, or SAR. The SAR limit set by the FCC is 1.6 W/kg. * Tests for SAR are conducted using standard operating positions specified by the FCC with the phone transmitting at its highest certified power level in all tested frequency bands.

Although SAR is determined at the highest certified power level, the actual SAR level of the phone while operating can be well below the maximum value. Because the phone is designed to operate at multiple power levels to use only the power required to reach the network, in general, the closer you are to a wireless base station antenna, the lower the power output.

Before a phone model is available for sale to the public, it must be tested and certified to the FCC that it does not exceed the limit established by the government adopted requirement for safe exposure. The tests are performed

Safety Guidelines

in positions and locations (e.g., at the ear and worn on the body) as required by the FCC for each model.

The highest SAR values for Canada are:

* Head: 1.22 W/kg

* Body (Body-worn/Hotspot): 1.00 W/kg

(Body measurements differ among phone models, depending upon available accessories and FCC/ISED requirements).

While there may be differences between SAR levels of various phones and at various positions, they all meet the government requirement for safe exposure.

The FCC has granted an Equipment Authorization for this model phone with all reported SAR levels evaluated as in compliance with the FCC RF emission guidelines. SAR information on this model phone is on file with the FCC and can be found under the Display Grant section of <http://www.fcc.gov/oet/ea/fccid> after searching on FCC ID: ZNFX510WM.

Additional information on Specific Absorption Rates (SAR) can be found on the Cellular Telecommunications Industry Association (CTIA) website at <http://www.ctia.org/>

- * In the United States and Canada, the SAR limit for mobile phones used by the public is 1.6 watts/kg (W/kg) averaged over one gram of tissue. The standard incorporates a substantial margin of safety to give additional protection for the public and to account for any variations in measurements.
- * Product meets current FCC & ISED Radio Frequency Exposure Guidelines.
FCC ID: ZNFX510WM
IC: 2703C-X510WM

Precautions when using SIM cards

- Do not insert the SIM card into the device with the label or seal attached. This may cause damage.
- Do not remove the SIM card while using the device. This may damage the SIM card or the system.
- Take extra care to ensure that the SIM card is not scratched, bent, or damaged by magnet. This may delete files saved on the SIM card or cause device malfunctions.

Precautions when using memory cards

- Make sure that the orientation is correct when inserting the memory card. Inserting using the wrong orientation may damage the card.

Trademarks

- **Bluetooth®** is a registered trademark of Bluetooth SIG, Inc. worldwide.
- **Wi-Fi®** and the Wi-Fi logo are registered trademarks of the Wi-Fi Alliance.
- Copyright ©2018 LG Electronics Inc. All rights reserved. LG and the LG logo are registered trademarks of LG Group and its related entities.

WARNING! Notice for Battery replacement

- Li-Ion Battery is a hazardous component which can cause injury.
- Battery replacement by non-qualified professional can cause damage to your device.
- Your device has an internal battery. For your safety, do not remove the back cover. If you need to replace the battery, take it to the nearest authorized LG Electronics service point or dealer for assistance.

Open Source Software Notice Information

To obtain the source code under GPL, LGPL, MPL, and other open source licenses, that is contained in this product, please visit <http://opensource.lge.com>.

In addition to the source code, all referred license terms, warranty disclaimers and copyright notices are available for download.

LG Electronics will also provide open source code to you on CD-ROM for a charge covering the cost of performing such distribution (such as the cost of media, shipping, and handling) upon email request to opensource@lge.com.

This offer is valid for a period of three years after our last shipment of this product. This offer is valid to anyone in receipt of this information.

Regulatory information (FCC/IC ID number, etc.)

For regulatory details, go to **Settings > General > Regulatory & safety**.

HOW TO UPDATE YOUR DEVICE

Access to latest firmware releases, new software functions and improvements.

- **Select the software update in settings menu on your device.**
- **Update your device by connecting it to your PC.** For more information about using this function, please visit <http://www.lg.com/common/index.jsp> select country and language.

LIMITED WARRANTY STATEMENT

ARBITRATION NOTICE: THIS LIMITED WARRANTY CONTAINS AN ARBITRATION PROVISION THAT REQUIRES YOU AND LG TO RESOLVE DISPUTES BY BINDING ARBITRATION INSTEAD OF IN COURT, UNLESS THE LAWS OF YOUR PROVINCE OR TERRITORY DO NOT PERMIT THAT, OR, IN OTHER JURISDICTIONS, IF YOU CHOOSE TO OPT OUT. IN ARBITRATION, CLASS ACTIONS AND JURY TRIALS ARE NOT PERMITTED. PLEASE SEE THE SECTION TITLED "PROCEDURE FOR RESOLVING DISPUTES" BELOW.

Warranty Laws

In the United States, The following laws govern warranties that arise in retail sales of consumer goods:

- The California Song-Beverly Consumer Warranty Act [CC §§1790 et seq],
 - The California Uniform Commercial Code, Division Two [Com C §§2101 et seq], and
 - The federal Magnuson-Moss Warranty Federal Trade Commission Improvement Act [15 USC §§2301 et seq; 16 CFR Parts 701– 703].
- A typical Magnuson-Moss Act warranty is a written promise that the product is free of defects or a written promise to refund, repair, or replace defective goods. [See 15 USC §2301(6).] Remedies include damages for failing to honor a written warranty or service contract or for violating disclosure provisions. [See 15 USC §2310(d).] Except for some labeling and disclosure requirements, the federal Act does not preempt state law. [See 15 USC §2311.]

In Canada, the consumer protection, business practices and/or sale of goods laws of your provincial jurisdiction of residence govern warranties that arise in retail sales of consumer goods. In addition, the Canadian Consumer Product Safety Act applies to product safety.

1. WHAT THIS WARRANTY COVERS:

LG offers you a limited warranty that the enclosed subscriber unit and its enclosed accessories will be free from defects in material and workmanship, according to the following terms and conditions:

1. The limited warranty for the product extends for ONE (1) year beginning on the date of purchase of the product by the original end user.
2. The limited warranty extends only to the original end user of the product and is not assignable or transferable to any subsequent purchaser/end user.
3. This warranty is good only to the original end user of the product during the warranty period as long as it is in Canada.
4. Upon request from LG, the consumer must provide information to reasonably prove the date of purchase.

5. During the applicable warranty period, LG will repair or replace at LG's sole option, without charge to the original end user, any defective component part of the phone or accessory.
6. LG may use rebuilt, reconditioned or new parts or components when repairing any product or replace a product with a rebuilt, reconditioned or new product.

2. WHAT THIS WARRANTY DOES NOT COVER:

1. Defects or damages resulting from use of the product in other than its normal and customary manner.
2. Defects or damages from abnormal use, abnormal conditions, improper storage, exposure to moisture or dampness, unauthorized modifications, unauthorized connections, unauthorized repair, misuse, neglect, abuse, accident, alteration, improper installation or other acts which are not the fault of LG, including damage caused by spills of food or liquids.
3. Breakage or damage to antennas unless caused directly by defects in material or workmanship.
4. The fact that the Customer Service Department at LG was not notified by the original end user of the alleged defect or malfunction of the product, during the warranty period.
5. Products which have had their serial numbers removed or made illegible.
6. Damage resulting from use of non-LG approved accessories.
7. All plastic surfaces and all other externally exposed parts that are scratched or damaged due to normal customer use.
8. Products serviced by non-authorized persons or companies.

Notes:

1. This limited warranty supersedes all other warranties, expressed or implied either in fact or by operations of law, statutory or otherwise, including, but not limited to any implied warranty of merchantability or fitness for a particular purpose.
2. Shipping damage is the sole responsibility of the shipping company.

3. EXCLUSION OF LIABILITY:

No other express warranty is applicable to this product.

THE DURATION OF ANY IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING THE IMPLIED WARRANTY OF MARKETABILITY, IS LIMITED TO THE DURATION OF THE EXPRESS WARRANTY HEREIN. LG ELECTRONICS CANADA, INC. SHALL NOT BE LIABLE FOR THE LOSS OF THE USE OF THE PRODUCT, INCONVENIENCE, LOSS OR ANY OTHER DAMAGES, DIRECT OR CONSEQUENTIAL, ARISING OUT OF THE USE OF, OR INABILITY TO USE, THIS PRODUCT OR FOR ANY BREACH OF ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTY, INCLUDING THE IMPLIED WARRANTY OF MARKETABILITY APPLICABLE TO THIS PRODUCT.

4. PROVINCIAL/TERRITORIAL LAW RIGHTS:

No other express warranty is applicable to this product. THE DURATION OF ANY IMPLIED WARRANTIES OR CONDITIONS, INCLUDING THE IMPLIED WARRANTY OR CONDITION OF MARKETABILITY OR MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, IS LIMITED TO THE DURATION OF THE EXPRESS WARRANTY HEREIN. LG SHALL NOT BE LIABLE FOR THE LOSS OF THE USE OF THE PRODUCT, INCONVENIENCE, LOSS OR ANY OTHER DAMAGES, DIRECT, INDIRECT OR CONSEQUENTIAL, ARISING OUT OF THE USE OF, OR INABILITY TO USE, THIS PRODUCT OR FOR ANY BREACH OF ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTY OR CONDITION, INCLUDING THE IMPLIED WARRANTY OR CONDITION OF MARKETABILITY OR MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE APPLICABLE TO THIS PRODUCT.

Some provinces or territories do not allow the exclusive limitation of incidental or consequential damages or limitations on how long an implied warranty lasts; so these limitations or exclusions may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights and you may also have other rights which vary amongst provinces and territories.

5. HOW TO GET WARRANTY SERVICE:

To obtain warranty service, please call or fax to the following telephone number from anywhere in Canada: 1-888-542-2623

Otherwise, you may visit http://www.lg.com/ca_en/support.

Correspondence may also be mailed to the following address: LG Electronics Service- Mobile Handsets, 20 Norelco Drive, North York, Ontario M9L 2X6

DO NOT RETURN YOUR PRODUCT TO THE ABOVE ADDRESS. Please call or write for the location of the LG authorized service centre nearest you and for the procedures for obtaining warranty claims.

PROCEDURE FOR RESOLVING DISPUTES:

EXCEPT WHERE PROHIBITED AT LAW, ALL DISPUTES BETWEEN YOU AND LG ARISING OUT OF OR RELATING IN ANY WAY TO THIS LIMITED WARRANTY OR THE PRODUCT SHALL BE RESOLVED EXCLUSIVELY THROUGH BINDING ARBITRATION, AND NOT IN A COURT OF GENERAL JURISDICTION. EXCEPT WHERE PROHIBITED AT LAW, YOU AND LG BOTH IRREVOCABLY AGREE TO WAIVE THE RIGHT TO A JURY TRIAL AND TO BRING OR PARTICIPATE IN A CLASS ACTION.

Definitions. For the purposes of this section, references to "LG" mean LG Electronics Canada, Inc., its parents, subsidiaries and affiliates, and each of their officers, directors, employees, agents, beneficiaries, predecessors in interest, successors, assigns and suppliers; references to "dispute" or "claim" shall include any dispute, claim or controversy of any kind whatsoever

(whether based in contract, tort, statute, regulation, ordinance, fraud, misrepresentation or any other legal or equitable theory) arising out of or relating in any way to the sale, condition or performance of the product or this Limited Warranty.

Notice of Dispute. In the event you intend to commence an arbitration proceeding, you must first notify LG in writing at least 30 days in advance of initiating the arbitration by sending a letter to LGECI Legal Team at 20 Norelco Drive, North York, Ontario, Canada M9L 2X6 (the "Notice of Dispute"). You and LG agree to engage in good faith discussions in an attempt to amicably resolve your claim. The notice must provide your name, address, and telephone number; identify the product that is the subject of the claim; and describe the nature of the claim and the relief being sought. If you and LG are unable to resolve the dispute within 30 days of LG's receipt of the Notice of Dispute, the dispute shall be resolved by binding arbitration in accordance with the procedure set out herein. You and LG both agree that, during the arbitration proceeding, the terms (including any amount) of any settlement offer made by either you or LG will not be disclosed to the arbitrator until the arbitrator determines the dispute.

Agreement to Binding Arbitration and Class Action Waiver. Upon failure to resolve the dispute during the 30 day period after LG's receipt of the Notice of Dispute, you and LG agree to resolve any claims between you and LG only by binding arbitration on an individual basis, unless you opt out as provided below, or you reside in a jurisdiction that prevents full application of this clause in the circumstances of the claims at issue (in which case if you are a consumer, this clause will only apply if you expressly agree to the arbitration). To the extent permitted by applicable law, any dispute between you and LG shall not be combined or consolidated with a dispute involving any other person's or entity's product or claim. More specifically, without limitation of the foregoing, except to the extent such a prohibition is not permitted at law, any dispute between you and LG shall not under any circumstances proceed as part of a class or representative action. Instead of arbitration, either party may bring an individual action in small claims court, but that small claims court action may not be brought on a class or representative basis except to the extent this prohibition is not permitted at law in your province or territory of jurisdiction as it relates to the claims at issue between you and LG.

Arbitration Rules and Procedures. To begin arbitration of a claim, either you or LG must make a written demand for arbitration. The arbitration will be private and confidential, and conducted on a simplified and expedited basis before a single arbitrator chosen by the parties under the provincial or territorial commercial arbitration law and rules of the province or territory of

your residence. You must also send a copy of your written demand to LG at LG Electronics, Canada, Inc., Attn: Legal Department- Arbitration, 20 Norelco Drive, North York, Ontario M9L 2X6. This arbitration provision is governed by your applicable provincial or territorial commercial arbitration legislation. Judgment may be entered on the arbitrator's award in any court of competent jurisdiction. All issues are for the arbitrator to decide, except that, issues relating to the scope and enforceability of the arbitration provision and to the arbitrability of the dispute are for the court to decide. The arbitrator is bound by the terms of this provision.

Governing Law. The law of the province or territory of your purchase shall govern this Limited Warranty and any disputes between you and LG except to the extent that such law is preempted by or inconsistent with applicable federal or provincial/territorial law. Should arbitration not be permitted for any claim, action, dispute or controversy between you and LG, you and LG attorn to the exclusive jurisdiction of the courts of the province or territory of your purchase for the resolution of the claim, action, dispute or controversy between you and LG.

Fees/Costs. You do not need to pay any fee to begin an arbitration. Upon receipt of your written demand for arbitration, LG will promptly pay all arbitration filing fees unless you seek more than \$25,000 in damages, in which case the payment of these fees will be governed by the applicable arbitration rules. Except as otherwise provided for herein, LG will pay all filing, administration and arbitrator fees for any arbitration initiated in accordance with the applicable arbitration rules and this arbitration provision. If you prevail in the arbitration, LG will pay your attorneys' fees and expenses as long as they are reasonable, by considering factors including, but not limited to, the purchase amount and claim amount. Notwithstanding the foregoing, if applicable law allows for an award of reasonable attorneys' fees and expenses, an arbitrator can award them to the same extent that a court would. If the arbitrator finds either the substance of your claim or the relief sought in the demand is frivolous or brought for an improper purpose (as measured by the applicable laws), then the payment of all arbitration fees will be governed by the applicable arbitration rules. In such a situation, you agree to reimburse LG for all monies previously disbursed by it that are otherwise your obligation to pay under the applicable arbitration rules. Except as otherwise provided for, LG waives any rights it may have to seek attorneys' fees and expenses from you if LG prevails in the arbitration.

Hearings and Location. If your claim is for \$25,000 or less, you may choose to have the arbitration conducted solely (1) on the basis of documents submitted to the arbitrator, (2) through a telephonic hearing, or (3) by an

in-person hearing as established by the applicable arbitration rules. If your claim exceeds \$25,000, the right to a hearing will be determined by the applicable arbitration rules. Any in-person arbitration hearings will be held at the nearest, most mutually-convenient arbitration location available within the province or territory in which you reside unless you and LG both agree to another location or agree to a telephonic arbitration.

Severability and Waiver. If any portion of this Limited Warranty (including these arbitration procedures) is unenforceable, the remaining provisions will continue in full force and effect to the maximum extent permitted by applicable law. Should LG fail to enforce strict performance of any provision of this Limited Warranty (including these arbitration procedures), it does not mean that LG intends to waive or has waived any provision or part of this Limited Warranty.

Opt Out. You may opt out of this dispute resolution procedure. If you opt out, neither you nor LG can require the other to participate in an arbitration proceeding. To opt out, you must send notice to LG no later than 30 calendar days from the date of the first consumer purchaser's purchase of the product by either (i) sending an e-mail to optout@lge.com, with the subject line: "Arbitration Opt Out;" or (ii) calling 1-800-980-2973. You must include in the opt out e-mail or provide by telephone: (a) your name and address; (b) the date on which the product was purchased; (c) the product model name or model number; and (d) the IMEI or MEID or Serial Number, as applicable (the IMEI or MEID or Serial Number can be found (i) on the product box; (ii) on a label on the back of the product beneath the battery, if the battery is removable; or (iii) from the settings menu via the following path: **Settings > General > About phone > Status**).

In the event that you "Opt Out", the law of the province or territory of your residence shall govern this Limited Warranty and any disputes between you and LG except to the extent that such law is preempted by or inconsistent with applicable federal or provincial/territorial law. Should arbitration not be permitted for any claim, action, dispute or controversy between you and LG, you and LG agree to attorn to the exclusive jurisdiction of the courts of the province or territory of your residence for the resolution of the claim, action, dispute or controversy between you and LG.

You may only opt out of the dispute resolution procedure in the manner described above (that is, by e-mail or telephone); no other form of notice will be effective to opt out of this dispute resolution procedure. Opting out of this dispute resolution procedure will not affect the coverage of the Limited

Warranty in any way, and you will continue to enjoy the full benefits of the Limited Warranty. If you keep this product and do not opt out, then you accept all terms and conditions of the arbitration provision described above.

Conflict of Terms. In the event of a conflict or inconsistency between the terms of this Limited Warranty and the End User License Agreement ("EULA") in regards to dispute resolution, the terms of this Limited Warranty shall control and govern the rights and obligations of the parties and shall take precedence over the EULA.



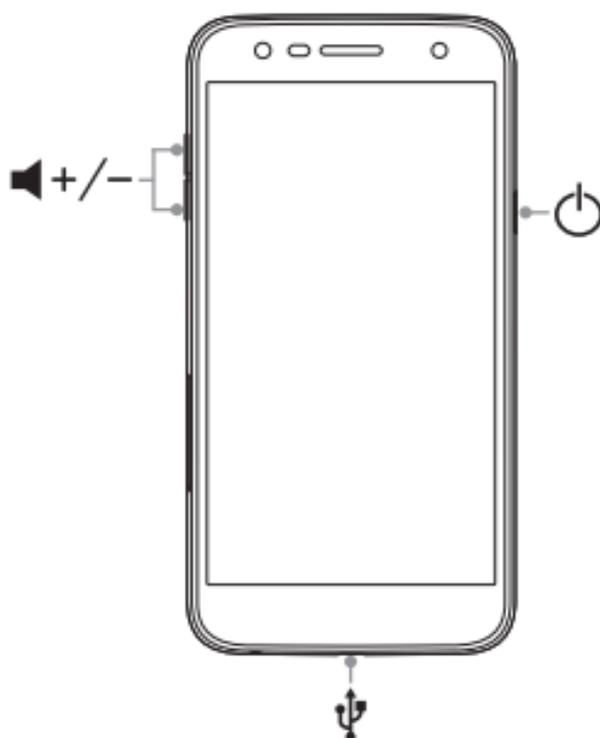
LG

**Electronics Canada Inc.
North York ON M9L 2X6**

Life's Good

Généralités

Pour allumer l'appareil, maintenez la touche  enfoncée pendant quelques secondes.



Cet appareil est muni d'une batterie inamovible. Ne tentez pas de retirer le couvercle arrière.



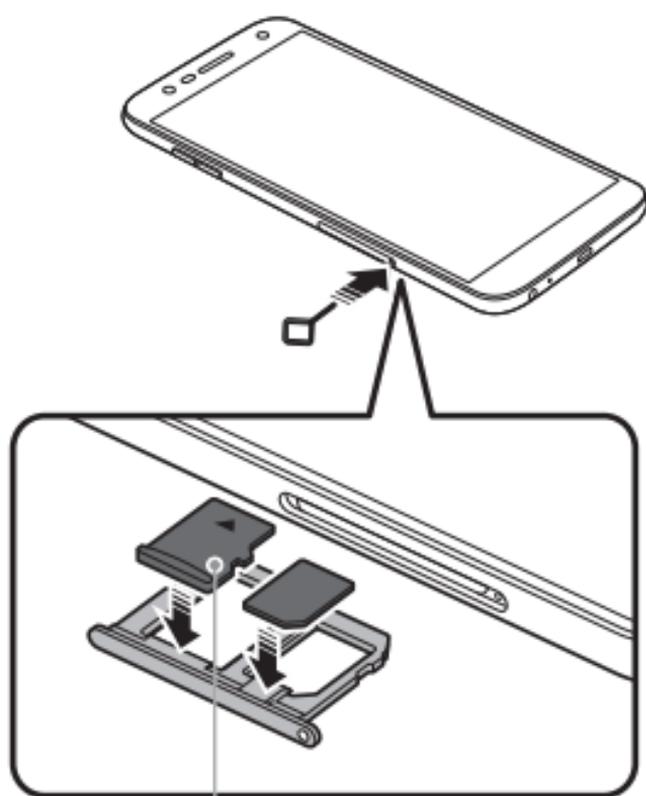
Une réinitialisation logicielle peut être effectuée pour réinitialiser l'appareil si l'écran se bloque, ou si les boutons, l'écran tactile ou l'appareil ne répondent plus. Pour effectuer une réinitialisation logicielle de votre appareil, il suffit de maintenir enfoncées les touches **Diminuer le volume** et **Marche/Arrêt** jusqu'à ce que l'appareil redémarre.

Pour en savoir plus

Visitez le site www.lg.com pour consulter le guide de l'utilisateur et obtenir plus de renseignements.

Installation de la carte SIM et de la carte mémoire

Placez la carte SIM sur le tiroir prévu à cet effet, contacts dorés vers le bas, comme indiqué.



Carte mémoire (en option)



Utilisez toujours une carte nano-SIM authentique fournie par le fournisseur de services.

Précautions à prendre lors de l'utilisation de l'appareil

- Utilisez le câble USB fourni. N'utilisez pas un câble USB ou un chargeur de tiers avec votre appareil. La garantie limitée de LG ne couvre pas l'utilisation d'accessoires de tiers.
- Le non-respect des instructions de ce guide et une utilisation incorrecte peuvent endommager l'appareil.

Renseignements importants concernant l'appareil

- Les applications et services de l'appareil sont sujets à modification ou annulation sans préavis.
- L'appareil effectue la configuration initiale lorsqu'il est mis sous tension pour la première fois. La première fois, le temps de démarrage peut être plus long que la normale.

À lire avant utilisation

- Pour acheter des articles en option, communiquez avec le centre d'information à la clientèle LG pour connaître les vendeurs disponibles.
- Il se peut que certains contenus et illustrations soient différents de ceux de votre appareil, en fonction de votre région, de votre fournisseur de services, de la version du logiciel ou du système d'exploitation, et ils pourraient faire l'objet de modifications sans avis préalable.
- N'utilisez pas de produits LG à des fins autres que celles prévues. L'utilisation d'applications, d'un matériel ou de logiciels non certifiés peut endommager l'appareil, ce qui n'est pas couvert par la garantie limitée.

Pour votre sécurité

Renseignements importants

Ce guide contient des renseignements importants sur l'utilisation et le fonctionnement de ce téléphone. Veuillez lire chaque page attentivement pour obtenir un rendement optimal, pour éviter d'endommager l'appareil et pour l'utiliser correctement. Les modifications apportées à l'appareil qui ne sont pas expressément approuvées dans ce guide peuvent rendre la garantie nulle et sans effet.

Avant de commencer

Directives de sécurité



Afin de minimiser les risques de choc électrique, n'exposez pas l'appareil à une forte humidité (salles de bain, piscines, etc.).

Rangez toujours l'appareil loin de la chaleur. Ne rangez jamais votre appareil à un endroit où il pourrait être exposé à une température de moins de 0 °C ni de plus de 40 °C, comme à l'extérieur lors de conditions climatiques sévères ou dans votre voiture en été. L'exposition de l'appareil à une chaleur ou à un froid excessif peut entraîner un mauvais fonctionnement, des dommages ou des pannes graves.

Faites preuve de prudence si vous utilisez l'appareil près d'autres appareils électroniques. Les émissions RF de votre téléphone cellulaire peuvent nuire aux appareils électroniques à proximité lorsque ceux-ci ne sont pas convenablement blindés. Consultez, s'il y a lieu, les fabricants des appareils médicaux personnels utilisés (stimulateur cardiaque et prothèse auditive, par exemple) pour savoir si votre téléphone peut provoquer des interférences. Éteignez toujours votre appareil dans les établissements de soins de santé ainsi que dans les stations-service. Ne placez jamais votre téléphone dans un four à micro-ondes car la batterie risque d'exploser.

Consignes de sécurité

Veuillez prendre connaissance de ces directives simples. Il peut être dangereux, voire illégal de ne pas suivre les règles. Ce guide de l'utilisateur fournit des renseignements détaillés à ce propos. N'utilisez jamais une batterie non approuvée; cela pourrait endommager le téléphone et faire exploser la batterie.

- Ne placez jamais l'appareil dans un four à micro-ondes car la batterie risque d'exploser.
- Votre téléphone contient une batterie interne. Ne jetez pas la batterie au feu ni avec des matières dangereuses ou inflammables.
- Veillez à ce qu'aucun objet pointu n'entre en contact avec la batterie, car cela pourrait causer un incendie.

Pour votre sécurité

- Veillez à ce que les enfants n'avalent pas de pièces comme des bouchons de caoutchouc (écouteur, pièces de connexion, etc.), car ils pourraient s'asphyxier ou suffoquer.
- Débranchez le cordon d'alimentation et le chargeur pendant les orages électriques pour éviter les chocs électriques et les incendies.
- En voiture, ne laissez pas votre téléphone ni l'ensemble mains libres près du coussin gonflable. Le déploiement du coussin gonflable alors qu'un équipement sans fil est mal installé pourrait causer de graves blessures.
- Ne tenez pas le combiné lorsque vous conduisez.
- N'utilisez pas le téléphone dans les endroits où son usage est interdit. (Par exemple : dans les avions.)
- N'exposez pas l'adaptateur ni le chargeur à la lumière directe du soleil et ne l'utilisez pas dans les endroits très humides comme les salles de bain.
- N'exposez jamais l'appareil à une température inférieure à -20 °C ou supérieure à 50 °C.
- N'utilisez pas de produits chimiques forts (comme de l'alcool, du benzène, des diluants, etc.) ni de détergents pour nettoyer votre téléphone, car cela pourrait causer un incendie.
- Évitez de laisser tomber le téléphone par terre, de le frapper ou de le secouer fortement. Le choc ou les vibrations pourraient endommager les circuits électroniques du téléphone.
- N'utilisez pas votre appareil dans les endroits où il y a risque d'explosion car il peut émettre des étincelles.
- N'endommagez pas le cordon en le pliant, en le tordant, en le tirant ou en l'exposant à la chaleur.
- N'utilisez pas la fiche si elle est lâche car cela pourrait causer un incendie ou un choc électrique.
- Ne placez pas d'objets lourds sur le cordon d'alimentation. Veillez à ce que le cordon d'alimentation ne soit pas plié afin d'éviter tout risque d'incendie et de choc électrique.
- Ne manipulez pas votre téléphone avec des mains mouillées pendant qu'il se charge. Vous pourriez vous électrocuter ou endommager le téléphone.
- Ne démontez pas le téléphone.
- Ne faites ni ne prenez d'appels lorsque le téléphone est en train de se recharger; il pourrait se produire un court-circuit, un choc électrique ou un incendie.
- Utilisez uniquement les batteries, les antennes et les chargeurs fournis par LG. La garantie n'est pas valide si vous utilisez des produits d'autres fournisseurs.
- Seul le personnel autorisé peut réparer le téléphone et ses accessoires. Une installation ou une réparation incorrecte pourrait causer des accidents et annuler la garantie.

- Pendant un appel, ne tenez pas l'antenne de l'appareil et évitez également que celle-ci entre en contact avec votre corps.
- Les appels d'urgence ne peuvent être faits que dans une zone de service. Avant d'effectuer un appel d'urgence, assurez-vous que vous êtes dans une zone de service et que le téléphone est allumé.
- Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez des accessoires comme des écouteurs ou un casque d'écoute. Assurez-vous que les fils sont placés de manière sécuritaire et ne touchent pas inutilement à l'antenne.

Renseignements de la FCC au sujet de l'exposition aux radiofréquences



Lisez ces paragraphes avant d'utiliser votre appareil.

Au mois d'août 1996, la Federal Communications Commission (FCC) des États-Unis a, par l'intermédiaire d'un document intitulé Report and Order FCC 96-326, adopté et mis à jour la norme de sécurité en ce qui concerne l'exposition des personnes à l'énergie électromagnétique des radiofréquences (RF) émanant des émetteurs réglementés par la FCC. Ces directives s'inscrivent dans la foulée de la norme de sécurité établie auparavant par les organismes de normalisation des États-Unis et des autres pays.

La conception de cet appareil est conforme aux directives de la FCC ainsi qu'à ces normes internationales.

Utilisation comme appareil portatif

Ce téléphone a été testé en vue d'une utilisation type comme appareil portatif, avec une distance de 1 cm (0,39 po) entre l'arrière de l'appareil et le corps de l'utilisateur. Pour satisfaire aux exigences de la FCC/ISED en matière d'exposition aux radiofréquences, l'utilisateur doit maintenir une distance d'au moins 1 cm (0,39 po) entre son corps et l'arrière du téléphone.

Tout les pinces de ceinture, les étuis et autres accessoires semblables d'autres marques et contenant des composantes métalliques ne peuvent pas être utilisés.

Les accessoires portatifs qui empêchent le maintien d'une distance de 1 cm (0,39 po) entre le corps de l'utilisateur et l'arrière du téléphone et qui n'ont pas été testés en vue d'une utilisation type comme accessoires portatifs peuvent ne pas satisfaire aux limites d'exposition aux radiofréquences stipulées par la FCC/ISED et, par conséquent, ne doivent pas être utilisés.

Pour votre sécurité

Conformité à la partie 15 Classe B du règlement de la FCC

Cet appareil est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC et aux normes CNR d'ISED applicables aux dispositifs exempts de licence.

Son fonctionnement est sujet aux deux conditions suivantes :

- (1) Cet appareil et ses accessoires ne peuvent pas causer l'interférence nuisible, et
- (2) cet appareil et ses accessoires doivent accepter n'importe quelle interférence reçue, y compris l'interférence qui peut causer l'opération non désirée.

Déclaration de la section 15.105

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites pour un appareil numérique de classe B, conformément à la section 15 du règlement de la FCC. Ces limites sont conçues pour assurer une protection raisonnable contre les interférences nocives dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des radiofréquences et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut provoquer des interférences nocives avec les communications radio. Cependant, il ne peut être exclu que des interférences se produisent dans une installation donnée. Si cet équipement cause des interférences nocives ou gêne à la réception de la télévision, ce qui peut se déterminer en mettant l'appareil sous et hors tension, vous pouvez essayer d'éliminer les interférences en appliquant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorientez ou déplacez l'antenne de réception.
- Augmentez la distance séparant l'appareil de l'émetteur.
- Connectez l'appareil à une prise située sur un circuit différent de celui auquel l'émetteur est connecté.
- Contactez le vendeur ou un technicien expérimenté en radio/télévision pour obtenir de l'aide.

Mises en garde au sujet de la batterie

- Ne la démontez pas.
- Ne la court-circuitez pas.
- Ne l'exposez pas à des températures trop élevées : 60°C.
- Ne l'incinerez pas.

Élimination des batteries usées

- Veuillez jeter la batterie de façon appropriée ou rapportez-la à votre fournisseur de services sans fil pour recyclage.
- Votre téléphone contient une batterie interne. Ne jetez pas la batterie au feu ni avec des matières dangereuses ou inflammables.

Mises en garde au sujet de l'adaptateur (chargeur)

- L'utilisation d'un chargeur de batterie qui ne convient pas peut endommager l'appareil et annuler la garantie.
- L'adaptateur, ou chargeur de batterie, ne doit être utilisé qu'à l'intérieur.
- N'exposez pas l'adaptateur ni le chargeur à la lumière directe du soleil et ne l'utilisez pas dans les endroits très humides comme les salles de bain.

Évitez d'endommager votre ouïe

- Votre acuité auditive peut être endommagée si vous êtes exposé à un son fort pendant des longues périodes de temps. Par conséquent, nous vous recommandons de ne pas allumer ou éteindre le combiné près de votre oreille. Nous vous recommandons aussi de régler le volume de la musique et des appels à un niveau raisonnable.
- Si vous écoutez de la musique pendant que vous vaquez à d'autres occupations, assurez-vous que le volume est réglé à un niveau raisonnable afin que vous puissiez demeurer conscient de votre environnement. Cela est particulièrement important quand vous traversez une rue.

Directives de sécurité

Consignes de sécurité de la TIA

Vous trouverez dans les pages qui suivent les consignes de sécurité de la TIA au sujet des téléphones sans fil portatifs. L'inclusion, dans le guide d'utilisation, des paragraphes concernant les stimulateurs cardiaques, les prothèses auditives et autres appareils médicaux est obligatoire pour l'obtention de l'homologation CTIA. L'utilisation des autres textes de la TIA est encouragée s'il y a lieu.

Exposition aux signaux de radiofréquence

Votre téléphone sans fil portatif est un émetteur-récepteur radio de faible puissance. Lorsqu'il est SOUS TENSION, il reçoit et émet des signaux RF (radiofréquence). En août 1996, la Federal Communications Commissions (FCC) a adopté, en matière d'exposition aux radiofréquences, des lignes directrices établissant des niveaux de sécurité pour les téléphones sans fil portatifs.

Ces directives sont conformes aux normes de sécurité établies auparavant par les organismes de normalisation américains et internationaux :

ANSI C95.1 (1992) *

NCRP Report 86 (1986)

ICNIRP (1996)

Ces normes sont fondées sur des évaluations périodiques et complètes des documents scientifiques pertinents. Ainsi, plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins d'universités, d'organismes de santé gouvernementaux et de divers secteurs industriels ont passé en revue les recherches disponibles pour créer la norme ANSI (C95.1).

* American National Standards Institute; National Council on Radiation Protection and Measurements; International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection

La conception de votre téléphone est conforme aux directives de la FCC (ainsi qu'à ces normes).

Utilisation de l'appareil

POSITION NORMALE : tenez le téléphone cellulaire comme n'importe quel autre téléphone, en veillant à ce que l'antenne pointe vers le haut et par-dessus votre épaule.

Conseils pour un fonctionnement efficace

Pour que votre téléphone fonctionne le plus efficacement possible:

- Ne touchez pas l'antenne inutilement lorsque vous utilisez l'appareil. Tout contact avec l'antenne peut affecter la qualité des appels et entraîner

un fonctionnement de l'appareil à un niveau de puissance plus élevé que nécessaire.

Conduite automobile

Vérifiez les lois et la réglementation en vigueur aux endroits où vous utilisez votre téléphone sans fil. Respectez toujours ces règlements. Par ailleurs, si vous utilisez votre téléphone lorsque vous conduisez:

- Accordez toute votre attention à la conduite de votre véhicule; votre responsabilité principale est la prudence au volant ;
- Utilisez le mode mains libres, si vous avez accès à cette fonction ;
- Si les conditions de la circulation l'exigent, arrêtez-vous et stationnez votre véhicule avant d'effectuer ou de répondre à un appel.

Appareils électroniques

La plupart des appareils électroniques modernes sont blindés contre les signaux RF.

Cependant, il arrive que certains appareils électroniques ne soient pas protégés contre les signaux RF émis par votre téléphone.

Stimulateurs cardiaques

La Health Industry Manufacturers Association recommande une distance de 15 cm (6 po) entre un téléphone sans fil portatif et un stimulateur cardiaque pour éviter les interférences potentielles.

Ces recommandations sont conformes aux recherches indépendantes et aux recommandations des travaux de recherche sur les technologies sans fil. Les personnes portant un stimulateur cardiaque:

- doivent TOUJOURS tenir le téléphone à une distance d'au moins 15 cm de leur stimulateur cardiaque lorsque le téléphone est SOUS TENSION;
- ne doivent pas transporter leur téléphone dans une poche poitrine;
- doivent utiliser l'oreille située de l'autre côté de leur stimulateur cardiaque afin de minimiser les risques d'interférences;
- doivent, si elles ont quelque motif que ce soit de soupçonner la présence d'interférences, ÉTEINDRE leur téléphone sur-le-champ.

Prothèses auditives

Certains téléphones numériques sans fil créent des interférences avec certaines prothèses auditives. Dans un tel cas, vous devez consulter votre fournisseur de services.

Autres appareils médicaux

Si vous utilisez tout autre appareil médical, consultez son fabricant pour savoir si l'appareil en question est convenablement blindé contre l'énergie des radiofréquences externes. Votre médecin pourra également vous aider à obtenir ce renseignement.

Directives de sécurité

Établissements de soins de santé

Éteignez toujours votre téléphone dans les établissements de soins de santé lorsque les règlements affichés vous invitent à le faire. Les hôpitaux et autres établissements de soins de santé utilisent parfois des appareils sensibles à l'énergie des radiofréquences externes.

Véhicules

Dans les véhicules, les signaux RF peuvent affecter les systèmes électroniques mal installés ou insuffisamment blindés. Vérifiez ce qu'il en est auprès du fabricant ou du représentant.

Vous devez également consulter le fabricant de tout matériel ajouté à votre véhicule.

Avis affichés

Éteignez votre appareil dans les établissements où des avis vous invitent à le faire.

Avion

La réglementation de la FCC interdit l'utilisation des téléphones cellulaires à bord des avions. Mettez toujours votre appareil HORS TENSION lorsque vous montez à bord d'un avion.

Zones de dynamitage

Pour éviter de créer des interférences lors d'opérations de dynamitage, ÉTEIGNEZ votre téléphone lorsque vous vous trouvez dans une zone de dynamitage ou dans toute zone où on vous invite à « éteindre les radios bidirectionnelles ». Obéissez à toutes les consignes et à toutes les directives affichées.

Zone avec risque de déflagration

ÉTEIGNEZ votre téléphone dans les zones où il y a risque de déflagration; obéissez à toutes les consignes et à toutes les directives affichées. Dans ces telles zones, une étincelle peut provoquer une explosion ou un incendie entraînant des blessures, voire la mort.

Ces zones sont habituellement, mais pas toujours, clairement identifiées. Parmi celles-ci on notera les postes de ravitaillement (stations-service, par exemple), les cales de bateaux, les installations de transfert ou de stockage de combustibles ou de produits chimiques, les véhicules utilisant des gaz de pétrole liquéfié (comme le propane ou le butane), les zones où des produits chimiques ou des particules (poussières de grain ou autre, poudres métalliques) sont présents dans l'atmosphère ainsi que toutes autres zones où vous devriez normalement arrêter le moteur de votre véhicule.

Véhicules dotés de coussins gonflables

Lorsqu'ils se déploient, les coussins gonflables produisent un fort impact. NE PLACEZ PAS d'objets, y compris les appareils sans fil installés ou portatifs, au-dessus d'un compartiment de coussin gonflable ni dans la zone de déploiement du coussin. Le gonflement de tels coussins dans un véhicule où un appareil sans fil est mal installé peut entraîner des blessures graves.

Consignes de sécurité

Veuillez lire et suivre les directives suivantes afin d'utiliser votre appareil de façon sûre et d'éviter de l'endommager. Après avoir lu ce guide, conservez-le dans un endroit facile d'accès.

Sécurité pour l'adaptateur et le chargeur

Le chargeur et l'adaptateur sont conçus pour être utilisés à l'intérieur seulement.

Information sur la batterie et soins de la batterie

- Veuillez jeter la batterie de façon appropriée ou rapportez-la à votre fournisseur de services sans fil pour qu'il la recycle.
- Il n'est pas nécessaire que la batterie soit complètement déchargée avant de la recharger.
- Utilisez uniquement un chargeur approuvé par LG et conçu pour votre modèle de téléphone; les chargeurs sont conçus pour maximiser la durée de vie de la batterie.
- Ne désassemblez pas la batterie et veillez à la protéger des chocs pour éviter tout risque de choc électrique, de court-circuit et d'incendie. Conservez la batterie hors de la portée des enfants.
- Lorsque la batterie n'offre plus un rendement acceptable, remplacez-la. La batterie peut être rechargée plusieurs centaines de fois avant d'être remplacée.
- Pour maximiser la vie de la batterie, rechargez-la après une longue période d'inactivité.
- La durée de vie de la batterie varie selon les habitudes d'utilisation et les conditions environnementales.
- Une utilisation intensive du rétroéclairage, du navigateur Media Net ou de la trousse de connexion pour transmission de données diminue la durée de vie de la batterie ainsi que le temps d'attente et de conversation.
- La durée de vie de la batterie dépend de la configuration du réseau, des paramètres du produit, des habitudes d'utilisation, de l'état de la batterie et des conditions environnantes.
- Débranchez systématiquement le chargeur de la prise murale lorsque le chargement de la batterie est terminé pour éviter qu'il ne consomme inutilement de l'énergie.
- Un adaptateur de charge qui supporte la charge rapide est inclus avec le produit.

Directives de sécurité

- N'utilisez pas de chargeurs de tiers avec votre appareil, car ils ne fonctionnent peut-être pas en charge rapide et risquent d'endommager votre appareil.

Explosion, choc et incendie

- Ne rangez pas votre appareil dans les endroits excessivement poussiéreux et veillez à ce que le cordon d'alimentation se trouve à la distance minimale prescrite de toute source de chaleur.
- Débranchez le cordon d'alimentation avant de nettoyer votre téléphone et nettoyez les broches du cordons lorsqu'elles sont sales.
- Lorsque vous utilisez le cordon d'alimentation, assurez-vous que la fiche est bien branchée. Une fiche mal branchée peut provoquer une chaleur excessive, voire un incendie.
- Si vous placez votre téléphone dans une poche ou un sac sans avoir couvert la prise d'alimentation, des articles en métal (comme les pièces de monnaie, les trombones ou les stylos) peuvent court-circuiter l'appareil. Couvrez toujours la prise lorsqu'elle n'est pas utilisée.
- Ne court-circuitez pas la batterie. Les articles de métal, comme les pièces de monnaie, les trombones ou les stylos peuvent court-circuiter les plots + et - de la batterie (bandes de métal de la batterie) lorsque vous bougez. Un court-circuit aux plots peut endommager la batterie et causer une explosion.

Avis général

- N'utilisez pas de batterie endommagée et ne placez pas la batterie dans votre bouche, car cela pourrait causer des blessures graves.
- Ne placez pas d'articles comportant des composants magnétiques (carte de crédit, carte téléphonique, livret de banque) près de votre téléphone. Le magnétisme du téléphone peut endommager les données dans la bande magnétique.
- Pendant un appel très long, la qualité de la transmission risque d'être affectée en raison de la chaleur produite par l'appareil.
- Lorsque vous n'utilisez pas le téléphone pendant une longue période, entreposez-le dans un endroit sûr et débranchez le cordon d'alimentation.
- Si vous utilisez votre téléphone à proximité d'un récepteur (p. ex., une télévision ou une radio), il risque de se produire des interférences avec le téléphone.
- Ne plongez pas le téléphone dans l'eau. Si cela se produit, fermez immédiatement le téléphone. Si le téléphone ne fonctionne plus, faites-le réparer dans un centre de service LG autorisé.
- Ne peignez pas votre téléphone.
- Les données enregistrées dans votre téléphone peuvent être supprimées

par une utilisation imprudente, la réparation du téléphone ou la mise à niveau du logiciel. Veuillez faire une copie de sauvegarde de vos numéros de téléphone importants. (Les sonneries, les messages texte, les messages vocaux, les photos et les vidéos pourraient aussi être supprimés.) Le fabricant n'est pas responsable des dommages causés par la perte de données.

- Lorsque vous utilisez votre téléphone dans un endroit public, réglez la sonnerie au mode vibration pour ne pas déranger les gens qui vous entourent.
- N'allumez pas ou n'éteignez pas votre téléphone lorsqu'il est près de votre oreille.
- Votre téléphone est un appareil électronique qui génère de la chaleur au cours d'une utilisation normale. Le contact direct et extrêmement prolongé avec la peau en l'absence d'une ventilation adéquate peut entraîner des malaises ou des brûlures légères. Par conséquent, soyez prudents en manipulant votre téléphone juste après ou durant l'utilisation.
- Ne tentez ni de réparer ni de modifier l'appareil vous-même. Votre appareil est équipé d'une batterie interne rechargeable qui ne doit être remplacée que par LG ou un centre de réparation LG autorisé. Ne tentez ni d'ouvrir, ni de démonter cet appareil car vous pourriez l'endommager et risquer de perdre vos droits au titre de la garantie.

Nouvelles de la FDA à l'intention des consommateurs

Renseignements sur les téléphones cellulaires émanant du Center for Devices and Radiological Health de la U.S. Food and Drug Administration.

1. Les téléphones sans fil sont-ils dangereux pour la santé?

Les preuves scientifiques actuelles ne démontrent pas de risques pour la santé associés à l'usage des téléphones sans fil. Toutefois, il n'existe aucune preuve que ces appareils soient absolument sûrs. Les téléphones sans fil, lorsqu'on les utilise, émettent de faibles niveaux d'énergie de radiofréquences (RF) dans la plage des micro-ondes. En outre, ils émettent, en mode attente, de très faibles quantités de radiofréquences. Bien que l'exposition à des niveaux élevés de radiofréquences puisse affecter la santé (en raison du réchauffement des tissus), l'exposition à des faibles niveaux de radiofréquences ne produit aucun réchauffement n'entraîne aucun effet indésirable connu sur la santé. De nombreuses études portant sur l'exposition à des faibles niveaux de radiofréquences n'ont relevé aucun effet biologique. Certaines études ont suggéré qu'il est possible que certains effets biologiques se produisent, mais ces conclusions n'ont pas été confirmées par d'autres recherches. Dans certains cas, d'autres chercheurs ont eu du mal à reproduire ces études ou à identifier les causes à l'origine de l'incohérence des résultats.

Directives de sécurité

2. Quel rôle joue la FDA en ce qui concerne l'innocuité des téléphones sans fil?

Selon la loi, contrairement à ce qu'elle fait pour les nouveaux médicaments et appareils médicaux, la FDA ne vérifie pas si les produits de consommation émettant des radiations (dont les téléphones sans fil) sont sûrs avant qu'ils puissent être vendus. La FDA peut toutefois prendre les mesures nécessaires s'il est démontré que des téléphones sans fil émettent de l'énergie de radiofréquences (RF) à un niveau dangereux pour l'utilisateur. Dans de tels cas, la FDA peut exiger du fabricant qu'il signale aux utilisateurs ces risques pour la santé et qu'il répare, remplace ou rappelle les téléphones en question de façon à éliminer ces risques.

Bien que les données scientifiques actuelles ne justifient aucune initiative de réglementation de la part de la FDA, cette dernière a toutefois vivement conseillé au secteur de la téléphonie sans fil de prendre certaines mesures, dont les suivantes :

- soutenir les recherches portant sur les effets biologiques potentiels du type de radiofréquences émises par les téléphones sans fil;
- concevoir des téléphones sans fil pouvant minimiser l'exposition de l'utilisateur aux radiofréquences non nécessaires au fonctionnement de l'appareil; et
- fournir aux utilisateurs de téléphones sans fil la meilleure information possible relativement aux éventuels effets de ces appareils sur la santé.

La FDA fait partie d'un groupe de travail interorganismes au niveau fédéral dont les responsabilités couvrent divers aspects de la sécurité relativement aux radiofréquences et qui assure la coordination des efforts au niveau fédéral. Les organismes suivants font également partie de ce groupe de travail :

- National Institute for Occupational Safety and Health
- Environmental Protection Agency
- Occupational Safety and Health Administration (Administración de la seguridad y salud laborales)
- Occupational Safety and Health Administration
- National Telecommunications and Information Administration

Le National Institutes of Health participe également à certaines des activités du groupe.

La FDA partage ses responsabilités en matière de réglementation des téléphones sans fil avec la Federal Communications Commission (FCC). Tous les téléphones vendus aux États-Unis doivent être conformes aux directives de sécurité de la FCC en ce qui concerne les limites d'exposition aux radiofréquences. La FCC s'en remet à la FDA et aux autres organismes de santé pour ce qui est des questions d'innocuité des téléphones sans fil.

La FCC réglemente également les stations de base dont dépendent

les réseaux de téléphonie sans fil. Bien que ces stations fonctionnent à une puissance plus élevée que les téléphones sans fil, elles n'exposent habituellement les utilisateurs qu'à des radiofréquences des milliers de fois inférieures à celles émises par les téléphones proprement dits. L'innocuité des stations de base n'est donc pas abordée dans ce document.

3. Quels types de téléphones sont visés ici?

L'expression téléphone sans fil désigne ici les téléphones sans fil portatifs dotés d'une antenne intégrée; on les appelle également téléphone cellulaire, téléphone mobile et téléphone SCP. Ces types de téléphones sans fil peuvent exposer l'utilisateur à une énergie de radiofréquences (RF) mesurable en raison de la courte distance entre le téléphone et la tête de l'utilisateur. Ces expositions aux radiofréquences sont limitées en raison des directives de sécurité émanant de la FCC, qui ont été élaborées sur les conseils de la FDA et d'autres organismes de santé et de sécurité. Lorsque le téléphone est situé à de plus grandes distances de l'utilisateur, l'exposition aux radiofréquences diminue considérablement car cette diminution se fait rapidement au fur et à mesure qu'augmente la distance par rapport à la source d'émission. Les téléphones dits « sans fil » qui sont dotés d'une unité de base branchée au câblage téléphonique d'une maison fonctionnent généralement à des niveaux de puissance beaucoup moins élevés et, par conséquent, entraînent une exposition aux radiofréquences bien en-deçà des limites de sécurité fixées par la FCC.

4. Quels sont les résultats des recherches déjà effectuées?

Les recherches effectuées jusqu'à présent ont donné des résultats contradictoires et un nombre de ces études présentaient des failles sur le plan des méthodes de recherche appliquées. L'expérimentation animale portant sur les effets de l'exposition à l'énergie des radiofréquences (RF) caractéristique des téléphones sans fil a également débouché sur des résultats contradictoires qui, souvent, ne peuvent pas être reproduits dans d'autres laboratoires. Quelques études chez l'animal suggèrent toutefois qu'à des faibles niveaux, les radiofréquences peuvent accélérer le développement du cancer chez les animaux de laboratoire. Cependant, un grand nombre d'études ayant démontré un développement accéléré des tumeurs ont utilisé des animaux génétiquement modifiés ou traités à l'aide de produits chimiques cancérigènes de façon à être prédisposés au cancer, même en l'absence d'exposition à des radiofréquences. Dans le cadre d'autres études, les animaux étaient exposés aux radiofréquences pendant des périodes de jusqu'à 22 heures par jour. Étant donné que de telles conditions sont différentes des conditions dans lesquelles les gens utilisent les téléphones sans fil, nous ne savons pas avec certitude si les résultats de ces recherches s'appliquent à la santé de l'homme. Trois grandes études épidémiologiques ont été publiées depuis décembre 2000. Ces études portaient sur l'association possible entre l'utilisation du téléphone sans fil et le cancer primitif du cerveau, le gliome, le méningiome, le névrome acoustique, les tumeurs du cerveau ou des glandes salivaires, la leucémie et divers autres cancers. Aucune de ces études n'a démontré l'existence d'effets nocifs sur la santé suite à l'exposition aux radiofréquences émises par les téléphones sans fil.

Directives de sécurité

Cependant, aucune de ces études ne répond aux questions relatives aux effets à long terme d'une exposition à ces radiofréquences puisque la période moyenne d'exposition utilisée dans le cadre de ces recherches était de trois ans environ.

5. Quelles recherches doit-on mener pour déterminer si l'exposition aux radiofréquences émises par les téléphones sans fil est nocive pour la santé?

Une combinaison d'études en laboratoire et d'études épidémiologiques portant sur les utilisateurs de téléphones sans fil pourraient fournir certaines des données nécessaires. Des études portant sur l'exposition permanente d'animaux à ces radiofréquences pourraient être achevées dans quelques années. Toutefois, il faudrait utiliser un très grand nombre d'animaux pour obtenir une preuve fiable d'un effet cancérigène, s'il y en a un. Les études épidémiologiques peuvent fournir des données pouvant être appliquées directement aux populations humaines, mais il faut parfois effectuer un suivi sur une période de 10 ans ou plus pour obtenir des réponses au sujet des effets sur la santé (dont le cancer).

Ceci découle du fait qu'il faut parfois compter de nombreuses années entre le moment de l'exposition à un agent cancérigène et le développement d'une tumeur, le cas échéant. Par ailleurs, l'interprétation des études épidémiologiques est gênée par la difficulté qu'il y a à mesurer l'exposition réelle aux radiofréquences dans le cadre d'une utilisation au jour le jour des téléphones sans fil. De nombreux facteurs affectent ces mesures, dont l'angle selon lequel le téléphone est tenu et le modèle de l'appareil utilisé.

6. Que fait la FDA pour en apprendre davantage sur les effets potentiels sur la santé des radiofréquences émises par les téléphones sans fil?

La FDA collabore avec le U.S. National Toxicology Program ainsi qu'avec des groupes d'investigateurs du monde entier pour veiller à ce que les études les plus importantes chez l'animal soient menées de façon à traiter les questions importantes relativement aux effets de l'exposition à l'énergie des radiofréquences (RF). La FDA est un des participants principaux au Projet international pour l'étude des champs électromagnétiques ou Projet EMF depuis ses débuts en 1996. Un résultat influent de ce projet a été la création d'une liste détaillée des besoins en matière de recherche, ce qui a entraîné la mise sur pied de nouveaux programmes de recherche partout dans le monde. Ce projet a également permis d'élaborer une série de documents d'information, destinés au public, portant sur les champs électromagnétiques. La FDA et la Cellular Telecommunications & Internet Association (CTIA) ont conclu un accord officiel de coopération en matière de recherche et développement (Cooperative Research and Development Agreement ou CRADA) en vue de mener des recherches sur l'innocuité des téléphones

sans fil. La FDA assure la supervision scientifique par l'obtention de l'opinion de spécialistes du gouvernement, de l'industrie et des organismes académiques. Les recherches financées par la CTIA sont menées dans le cadre de contrats conclus avec des investigateurs indépendants. Les travaux initiaux comprennent des études en laboratoire et des études menées auprès d'utilisateurs de téléphones sans fil. Le CRADA couvre également une évaluation large des autres besoins en matière de recherche dans le contexte des plus récents développements dans ce domaine, partout dans le monde.

7. Comment puis-je connaître mon propre niveau d'exposition aux radiofréquences lorsque j'utilise mon téléphone sans fil?

Tous les téléphones vendus aux États-Unis doivent être conformes aux directives de la Federal Communications Commission (FCC) en matière de limites d'exposition à l'énergie des radiofréquences (RF). La FCC/ISED a établi ces directives en collaboration avec la FDA et d'autres organismes fédéraux de santé et de sécurité. La limite fixée par la FCC/ISED en matière d'exposition aux RF émises par les téléphones sans fil a été établie en fonction d'un débit d'absorption spécifique (DAS) de 1,6 watt par kilogramme (1,6 W/kg). La limite établie par la FCC/ISED est conforme aux normes de sécurité de l'Institute of Electrical and Electronic Engineering (IEEE) et du National Council on Radiation Protection and Measurement. Cette limite d'exposition tient compte de la capacité du corps humain à évacuer la chaleur des tissus qui absorbent l'énergie émise par les téléphones cellulaires et a été fixée de façon à être largement en-deçà des niveaux connus pour avoir des effets. Les fabricants de téléphones sans fil doivent indiquer à la FCC/ISED le niveau d'exposition aux RF de chacun de leurs modèles de téléphone. Consultez le site Web de la FCC (<http://www.fcc.gov/oet/rfsafety>) pour savoir comment trouver le numéro d'identification de la FCC sur votre téléphone. Ce numéro permet ensuite de trouver, dans la liste disponible en ligne, le niveau d'exposition aux radiofréquences correspondant.

8. Qu'a fait la FDA pour mesurer l'énergie de radiofréquences émise par les téléphones sans fil?

L'Institute of Electrical and Electronic Engineers (IEEE), en collaboration et sous la direction des scientifiques et des ingénieurs de la FDA, est en train de développer une norme technique de mesure de l'exposition à l'énergie des radiofréquences émise par les téléphones sans fil et autres appareils de ce type. Cette norme, baptisée Recommended Practice for Determining the Spatial-Peak Specific Absorption Rate (SAR) in the Human Body Due to Wireless Communications Devices: Experimental Techniques (pratique recommandée pour déterminer le débit d'absorption spécifique (DAS) spatial et maximal pour le corps humain suite à l'exposition à des appareils de communication sans fil : techniques expérimentales), établit la première méthodologie d'essai cohérente pour l'évaluation du débit auquel les radiofréquences sont absorbées par la tête des utilisateurs de téléphones sans fil. La méthode d'essai utilise un modèle de simulation de tissus de la tête humaine. Cette méthodologie d'essai DAS normalisée devrait améliorer considérablement la cohérence des mesures effectuées, dans divers

Directives de sécurité

laboratoires, sur le même téléphone. Le débit d'absorption spécifique (DAS) indique la quantité d'énergie absorbée dans les tissus, soit par le corps en entier, soit par une petite partie seulement. Ce débit est mesuré en watts/kg (ou milliwatts/g) de matière. Il permet de déterminer si un téléphone sans fil respecte les directives de sécurité établies.

9. Que puis-je faire pour diminuer mon exposition aux radiofréquences émises par mon téléphone sans fil?

S'il existe un risque associé à ces produits – et, à l'heure actuelle, nous ne savons pas s'il y en a un – celui-ci est probablement minime. Mais si vous désirez éviter même les risques potentiels, vous pouvez prendre quelques précautions simples pour minimiser l'exposition à l'énergie des radiofréquences (RF). Étant donné que le temps est ici un facteur primordial dans le calcul de l'exposition subie par une personne, vous pouvez, dans un premier temps, diminuer le temps d'utilisation de votre téléphone sans fil. Si vous devez avoir chaque jour de longs entretiens au téléphone, conservez une plus grande distance entre votre corps et la source de RF étant donné que l'exposition diminue considérablement avec la distance. Utilisez, par exemple, des écouteurs pour pouvoir garder le téléphone loin de votre corps; ou encore utilisez un téléphone branché à une antenne éloignée. Nous vous rappelons que les données scientifiques actuelles n'indiquent aucun risque pour la santé associé à l'utilisation du téléphone sans fil. Si, toutefois, vous vous préoccupez de l'exposition aux RF émises par ces appareils, des précautions comme celles décrites ci-dessus vous permettront de minimiser cette exposition.

10. Qu'en est-il des enfants qui utilisent le téléphone sans fil?

Il n'existe aucune preuve de danger pour les utilisateurs de téléphones sans fil, y compris les enfants et les adolescents. Si vous désirez limiter l'exposition d'un enfant ou d'un adolescent aux radiofréquences (RF) émises par le téléphone sans fil, appliquez les précautions décrites ci-dessus. Le simple fait de réduire le temps passé au téléphone et d'augmenter la distance entre l'appareil et le corps de l'utilisateur permet de diminuer l'exposition

aux radiofréquences. Certains groupes parrainés par des gouvernements déconseillent l'utilisation du téléphone sans fil par les enfants. Ainsi, en décembre 2000, le gouvernement du Royaume-Uni a distribué des dépliants contenant cette recommandation. Ce document soulignait toutefois qu'il n'existait aucune preuve d'un lien entre l'utilisation du téléphone sans fil et l'apparition de tumeurs au cerveau ou autres effets nocifs. La recommandation de restreindre l'utilisation de cet appareil par les enfants était formulée à titre strictement préventif et n'était pas fondée sur des preuves scientifiques de quelque risque que ce soit pour la santé.

11. Quels sont les risques d'interférences avec les appareils médicaux?

L'énergie des radiofréquences (RF) émises par les téléphones sans fil peut créer des interférences avec certains appareils électroniques. C'est pourquoi la FDA a participé au développement d'une méthode d'essai détaillée permettant de mesurer les interférences électromagnétiques (EMI) entre les stimulateurs cardiaques implantables et les défibrillateurs, d'une part et les téléphones sans fil, d'autre part. Cette méthode d'essai fait désormais partie d'une norme parrainée par l'Association for the Advancement of Medical Instrumentation (AAMI). La version finale, résultat d'un effort conjoint de la FDA, de fabricants d'appareils médicaux et de nombreux autres groupes, a été achevée fin 2000. Cette norme permet aux fabricants de s'assurer que leurs stimulateurs cardiaques et leurs défibrillateurs sont convenablement protégés contre les interférences électromagnétiques émises par les téléphones sans fil. La FDA a testé des prothèses auditives en vue de déceler la présence d'interférences avec les téléphones sans fil portatifs et a participé à la création d'une norme volontaire parrainée par l'Institute of Electrical and Electronic Engineers (IEEE). Cette norme identifie les méthodes d'essai et les exigences en termes de performance pour les prothèses auditives et les téléphones sans fil, de façon à éliminer les interférences lorsqu'une personne utilise simultanément un téléphone « compatible » et une prothèse auditive également « compatible ». Cette norme a été approuvée par l'IEEE en 2000. La FDA poursuit son suivi de l'utilisation des téléphones sans fil afin d'identifier les interactions potentielles avec d'autres appareils médicaux. Si des interférences dangereuses étaient identifiées, la FDA effectuerait des essais pour évaluer les interférences en question et trouver une solution à ce problème.

12. Où puis-je trouver d'autres renseignements à ce sujet?

Innovation, Sciences et Développement économique Canada
(<https://www.ic.gc.ca/eic/site/smt-gst.nsf/fra/sf09583.html>)

Vous trouverez des renseignements complémentaires auprès des organismes suivants : Page Web de la FDA consacrée aux téléphones sans fil (<http://www.fda.gov/>)

FCC : RF Safety Program
(<http://www.fcc.gov/oet/rfsafety>)

International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection (<http://www.icnirp.de>)

Directives de sécurité

Projet international pour l'étude des champs électromagnétiques de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) (<http://www.who.int/emf>)
National Radiological Protection Board (R.-U.)
(<http://www.hpa.org.uk/radiation/>)

Dix conseils de sécurité pour les automobilistes

Votre téléphone sans fil vous permet de communiquer oralement quasiment n'importe où, n'importe quand. Cependant, la possession d'un téléphone sans fil n'est pas sans comporter quelques responsabilités. Lorsque vous conduisez, vous êtes d'abord et avant tout responsable de votre conduite.

Si vous utilisez un téléphone sans fil en conduisant, soyez rationnel et rappelez-vous des conseils suivants :

1. Familiarisez-vous avec votre téléphone sans fil et ses fonctions, telles que la composition abrégée et le rappel automatique. Lisez attentivement le manuel d'instructions et apprenez à vous servir des fonctions offertes par la plupart des téléphones, telles que le rappel automatique et la mémoire. Efforcez-vous également de mémoriser le clavier du téléphone afin de pouvoir utiliser la fonction de composition abrégée tout en gardant vos yeux sur la route.
2. Lorsque cela est possible, utilisez un dispositif mains libres. Divers accessoires de téléphones sans fil mains libres sont désormais disponibles. Si cela est possible, mettez ces accessoires à profit, que vous choisissiez un dispositif déjà installé ou un accessoire mains libres.
3. Placez votre téléphone sans fil de manière à y avoir facilement accès. Veillez à placer votre téléphone sans fil à portée de main, dans un endroit où vous pouvez le saisir tout en gardant vos yeux sur la route. Si vous recevez un appel à un moment inopportun, laissez si possible la boîte vocale répondre à votre place.
4. Interrompez la conversation durant les conditions ou les situations de conduite dangereuse. Informez votre interlocuteur que vous conduisez; si nécessaire, interrompez l'appel lorsque le trafic est intense ou en cas de conditions météorologiques dangereuses. La pluie, le grésil, la neige et le verglas peuvent être dangereux, tout comme une circulation à densité élevée. En tant que conducteur, vous devez avant tout rester attentif à la route.
5. Ne prenez pas de note et ne recherchez pas des numéros de téléphone pendant que vous conduisez. Si vous consultez un carnet d'adresses ou une carte d'affaires, ou si vous rédigez un mémo tandis que vous conduisez, vous ne regardez pas où vous allez. C'est évident. Ne vous mettez pas en situation de danger parce que vous êtes en train de lire ou d'écrire et que vous n'êtes pas attentif à la route ou aux véhicules à proximité.

6. Faites preuve de bon sens lorsque vous utilisez votre téléphone et évaluez le trafic; si possible, effectuez vos appels lorsque vous êtes à l'arrêt ou avant de vous engager dans le trafic. Essayez de prévoir vos appels avant de prendre la route ou faites en sorte de placer vos appels lorsque vous êtes à l'arrêt (panneau d'arrêt, feu de circulation, etc.). Si vous devez effectuer un appel en conduisant, suivez ce simple conseil : composez quelques chiffres, vérifiez la route et vos rétroviseurs, puis continuez.
7. Évitez les conversations stressantes ou émotionnelles qui peuvent vous distraire. Ces conversations sont déconseillées en conduisant; elles peuvent vous distraire et même être dangereuses lorsque vous êtes au volant. Informez vos interlocuteurs que vous êtes au volant et, si nécessaire, interrompez les conversations susceptibles de distraire votre attention.
8. Utilisez votre téléphone sans fil pour demander de l'aide. Votre téléphone sans fil représente un outil idéal pour vous protéger, ainsi que votre famille, dans les situations dangereuses; grâce à lui, seuls trois chiffres suffisent pour appeler à l'aide. Composez le 911 ou tout autre numéro d'urgence local en cas d'incendie, d'accident de la route, de risque routier ou d'urgence médicale. N'oubliez pas, cet appel est gratuit sur votre téléphone sans fil!
9. Utilisez votre téléphone sans fil pour aider les autres dans des situations d'urgence. Il vous donne une parfaite opportunité d'œuvrer pour le bien de votre communauté. Si vous êtes témoin d'un accident de la route, d'un crime en train de se produire ou d'une autre urgence grave où des vies sont en danger, appelez le 911 ou tout autre numéro d'urgence local, comme vous voudriez que les autres agissent pour vous.
10. Appelez l'assistance routière ou un numéro d'assistance de non-urgence sans fil si nécessaire. Lorsque vous conduisez, certaines situations requièrent votre attention mais peuvent ne pas être assez graves pour justifier un appel aux services d'urgence. Vous pouvez cependant utiliser votre téléphone sans fil pour porter secours. Si vous voyez un véhicule en panne qui ne présente pas de risque grave, un feu de circulation cassé, un accident de la route mineur où personne ne semble être blessé ou un véhicule que vous savez être volé, appelez l'assistance routière ou un autre numéro d'assistance pour les situations non urgentes.

Pour en savoir plus, composez le 1 888 901-SAFE.

Directives de sécurité

Renseignements sur le DAS (débit d'absorption spécifique) à l'intention des consommateurs

Ce modèle de téléphone est conforme aux exigences gouvernementales en matière d'exposition aux ondes radioélectriques.

Votre téléphone sans fil est un émetteur-récepteur radio. Il a été conçu et fabriqué de façon à ne pas dépasser les limites d'émission d'énergie de radiofréquences (RF) fixées par la Federal Communications Commission (FCC) du gouvernement des États-Unis. Ces limites font partie d'un ensemble complet de directives établissant les niveaux autorisés d'énergie de radiofréquences pour la population en général. Ces directives sont fondées sur des normes élaborées par des organisations scientifiques indépendantes au moyen d'une évaluation périodique et rigoureuse des études scientifiques menées dans ce domaine. Ces normes appliquent une marge de sécurité importante de façon à assurer la sécurité de toutes les personnes, quels que soient leur âge et leur état de santé.

La norme d'exposition pour les téléphones sans fil utilise une unité de mesure appelée débit d'absorption spécifique ou DAS. La limite DAS fixée par la FCC est de 1,6 W/kg. * Les essais portant sur le DAS sont effectués en utilisant les positions de fonctionnement standard spécifiées par la FCC; le téléphone transmet au niveau de puissance homologuée le plus élevé, sur toutes les bandes de fréquences testées.

Bien que le DAS soit déterminé selon le niveau de puissance homologuée le plus élevé, le niveau réel du DAS du téléphone lorsqu'il fonctionne est parfois très inférieur à cette valeur maximale. En général, étant donné que le téléphone est conçu pour fonctionner à des niveaux de puissance multiples de façon à n'utiliser que la puissance nécessaire pour accéder au réseau, plus vous êtes près de l'antenne de la station de base, plus la puissance de sortie est faible.

Avant qu'un téléphone ne soit proposé sur le marché, il doit être testé et homologué par la FCC afin de garantir qu'il n'excède pas la limite fixée dans le cadre des exigences du gouvernement en matière d'exposition sécuritaire. Des essais sont effectués en tenant compte des positions et des emplacements (utilisation près de l'oreille, appareil porté sur soi, par exemple), conformément aux exigences de la FCC pour chaque modèle.

Les valeurs de DAS les plus élevées (Canada) sont :

* Tête : 1,22 W/kg

* Corps (port sur le corps/point d'accès) : 1,00 W/kg

(Les mesures prises lorsque l'appareil est porté sur le corps varient selon le modèle de téléphone, en fonction des accessoires et des exigences de la FCC/ISED.)

Bien que les niveaux de DAS puissent varier selon le téléphone et la position, dans chaque cas les exigences gouvernementales en matière d'exposition sécuritaire sont respectées.

La FCC a accordé une « autorisation de matériel » (Equipment Authorization) pour ce téléphone, reconnaissant ainsi que tous les niveaux de DAS signalés sont conformes aux directives de la FCC en matière d'émission de radiofréquences (RF). Les données de DAS pour ce modèle ont été déposées auprès de la FCC et peuvent être consultées dans la section intitulée Display Grant du site Web de la FCC (<http://www.fcc.gov/oet/fccid>), sous le code FCC : ZNFX510WM.

D'autres renseignements sur le DAS sont offerts sur le site Web de la Cellular Telecommunications Industry Association (CTIA), à l'adresse <http://www.ctia.org/>.

*Au Canada et aux États-Unis, le DAS limite pour les téléphones mobiles utilisés par le grand public est de 1,6 W/kg en moyenne par gramme de tissu. Cette limite prévoit une marge de sécurité importante pour assurer au public une protection supplémentaire et tenir compte des variations dans les mesures.

* Ce produit est conforme aux directives de la FCC et ISEDC concernant l'exposition aux radiofréquences.

Code FCC : ZNFX510WM

IC : 2703C-X510WM

Précautions à prendre lors de l'utilisation des cartes SIM

- N'insérez pas la carte SIM dans l'appareil avant d'avoir enlevé l'étiquette ou le film de protection. Cela pourrait l'endommager.
- Ne retirez pas la carte SIM lorsque vous utilisez l'appareil. Cela pourrait endommager la carte SIM ou le système.
- Faites particulièrement attention à la carte SIM afin de vous assurer qu'elle ne soit ni rayée ni tordue, ou qu'elle n'ait pas été endommagée par un aimant. Cela pourrait entraîner la suppression des fichiers enregistrés sur la carte SIM ou causer des dysfonctionnements.

Précautions à prendre lors de l'utilisation des cartes mémoire

- Assurez-vous d'insérer la carte mémoire dans le bon sens. Dans le cas contraire, vous pourriez l'abîmer.

Marques de commerce

- **Bluetooth®** est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc. dans le monde entier.
- **Wi-Fi®** et le logo Wi-Fi sont des marques déposées de Wi-Fi Alliance.
- Copyright ©2018 LG Electronics Inc. Tous droits réservés. LG et le logo LG sont des marques déposées du Groupe LG et de ses filiales.

Directives de sécurité

AVERTISSEMENT!

Instructions relatives au remplacement de la batterie

- Une batterie Li-ion est un composant dangereux qui peut occasionner des blessures.
- Le remplacement de la batterie par une personne non qualifiée risque d'endommager l'appareil.
- Votre appareil contient une batterie interne. Pour votre sécurité, ne retirez pas le couvercle arrière. Si vous devez remplacer la batterie, faites effectuer le remplacement chez votre revendeur ou à un point de service LG Electronics agréé.

Informations sur les logiciels libres

Pour obtenir le code source conformément aux dispositions de la licence publique générale, de la licence publique générale limitée, de la licence publique Mozilla et de toute autre licence régissant les logiciels à code source libre contenus dans cet appareil, visitez le site <http://opensource.lge.com>.

En plus du code source, toutes les dispositions de licence, les exonérations de garantie et les avis de droits d'auteurs peuvent aussi être téléchargés.

LG Electronics mettra également à votre disposition le code source libre sur CD-ROM pour un prix couvrant le coût de la distribution (coût du support, de l'expédition et de la manutention) sur simple demande par courriel à l'adresse opensource@lge.com.

Cette offre est valable pendant une période de trois ans à compter de la date de la dernière distribution de ce produit. Cette offre est valide pour quiconque possède cette information.

Avis relatif à la réglementation (Numéro d'ID de la FCC/IC, etc.)

Pour les détails concernant la réglementation, sélectionnez **Paramètres > Généralités > Règlements et sécurité**.

COMMENT METTRE À JOUR VOTRE APPAREIL

Accès aux plus récentes versions du micrologiciel, aux nouvelles fonctionnalités logicielles et aux améliorations.

- **Sélectionnez Mise à jour du logiciel dans le menu Paramètres de votre appareil.**
- **Mettez votre appareil à jour en le branchant à votre ordinateur.** Pour en savoir plus sur cette fonction, veuillez visiter le site <http://www.lg.com/common/index.jsp> et sélectionnez votre pays et votre langue.

GARANTIE LIMITÉE

AVIS D'ARBITRAGE : LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONTIENT UNE DISPOSITION SUR L'ARBITRAGE QUI EXIGE QUE LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS ENTRE VOUS ET LG S'EFFECTUE PAR ARBITRAGE EXÉCUTOIRE PLUTÔT QUE DEVANT UN TRIBUNAL, À MOINS QUE LES LOIS DE VOTRE PROVINCE OU TERRITOIRE L'INTERDISENT OU QUE, DANS UN AUTRE TERRITOIRE DE COMPÉTENCE, VOUS VOUS PRÉVALEZ D'UNE OPTION DE RETRAIT. LES RECOURS COLLECTIFS ET LES PROCÈS DEVANT JURY NE SONT PAS AUTORISÉS PAR LE PROCESSUS D'ARBITRAGE. VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER CI-DESSOUS À L'ARTICLE « PROCÉDURE DE RÈGLEMENT DE DIFFÉREND ».

Lois en matière de garantie

Aux États-Unis, les lois suivantes régissent les garanties relatives à la vente au détail de biens de consommation :

- La loi californienne Song-Beverly Consumer Warranty Act [CC §§1790 et suiv.];
- Le deuxième article du Uniform Commercial Code de la Californie [Com C §§2101 et suiv.]; et
- La loi fédérale américaine Magnuson-Moss Warranty Federal Trade Commission Improvement Act [15 USC §§2301 et suiv.; 16 CFR, parties 701 à 703]. Une garantie typique régie par la loi américaine Magnuson-Moss Act est une promesse écrite stipulant que le produit est exempt de défauts, ou la promesse écrite que les biens défectueux seront remboursés, réparés ou remplacés. [Voir 15 USC §2301(6).] Les recours possibles comprennent des dommages-intérêts pour ne pas avoir honoré une garantie écrite ou un contrat de service, ou pour atteinte aux dispositions relatives à la divulgation. [Voir 15 USC §2310(d).] Sauf pour certaines exigences en matière d'étiquetage et d'information, la loi fédérale américaine n'a pas priorité sur le droit d'État. [Voir 15 USC §2311.]

Au Canada, les lois sur la protection du consommateur, sur les pratiques commerciales et sur la vente d'objets de votre province ou territoire de résidence régissent les garanties relatives à la vente au détail de biens de consommation. De plus, la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation s'applique à la sécurité des produits.

1. CE QUI EST COUVERT PAR CETTE GARANTIE

LG garantit que l'unité et les accessoires inclus sont exempts de toute défectuosité de matériel et de fabrication, conformément aux modalités suivantes:

1. Cette garantie limitée est valable pendant UN (1) an à partir de la date d'achat de ce produit par l'utilisateur initial.

2. Cette garantie limitée s'adresse à l'utilisateur initial du produit et ne peut être cédée ou transmise aux acheteurs/utilisateurs subséquents.
3. Cette garantie n'est valable que pour l'utilisateur initial du produit pendant la période de garantie, pour autant que l'appareil soit utilisé au Canada.
4. Sur demande de LG, le consommateur doit fournir une preuve de la date d'achat.
5. Pendant la période de garantie applicable, LG réparera ou remplacera, à sa seule discrétion, sans frais pour l'utilisateur initial, toutes pièces du téléphone et tous accessoires défectueux.
6. LG peut utiliser des pièces ou composants remises à neuf ou neuves pour réparer le produit, ou décider de remplacer le produit par un produit remis à neuf ou neuf.

2. CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR CETTE GARANTIE

1. Les défauts ou les dommages résultant de l'utilisation anormale ou inhabituelle du produit.
2. Les défauts ou les dommages provenant d'un usage anormal, de conditions anormales, d'un entreposage inapproprié, d'une exposition à l'humidité ou d'un contact avec l'eau, de modifications non autorisées, de connexions non autorisées, de réparations non autorisées, d'un mauvais usage, de négligence, d'abus, d'un accident, d'altérations, d'une installation inappropriée ou de tout autre acte dont la faute ne peut être attribuée à LG, y compris les dommages causés par un contact avec de la nourriture ou des liquides.
3. Les bris ou dommages à l'antenne, à moins qu'ils ne soient directement causés par des défauts de matériel ou de fabrication.
4. Les défauts ou anomalies présumés si le Service à la clientèle chez LG n'a pas été avisé par l'utilisateur initial durant la période de la garantie limitée en vigueur.
5. Les produits dont le numéro de série aurait été retiré ou rendu illisible.
6. Les dommages résultant de l'usage d'accessoires non approuvés par LG.
7. Toutes les surfaces en plastique et toutes les autres pièces extérieures exposées qui sont griffées ou endommagées suite à un usage normal.
8. Les produits réparés par du personnel ou une entreprise non autorisés.

Remarques:

1. Cette garantie limitée remplace toutes les autres garanties, expresses et implicites au sens le plus large autorisé par la loi, des actes législatifs ou autres, y compris, mais sans s'y limiter, toute garantie implicite de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier.
2. Le transporteur est responsable des dommages que peuvent subir les marchandises en cours d'expédition.

3. EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ

Aucune autre garantie expresse n'est offerte avec ce produit.

LA DURÉE DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS LA GARANTIE IMPLICITE DE VENDABILITÉ, SE LIMITE À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE EXPRESSE. LG ELECTRONICS CANADA, INC. NE SERA PAS TENU RESPONSABLE DE LA PERTE D'USAGE DE CE PRODUIT, DE TOUS INCONVÉNIENTS, PERTES OU AUTRES DOMMAGES, DIRECTS OU CONSÉCUTIFS, SURVENANT DE L'UTILISATION OU DE L'INAPTITUDE À UTILISER CE PRODUIT, AINSI QUE DE TOUTE AUTRE VIOLATION D'UNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE QUELLE QU'ELLE SOIT, Y COMPRIS LA GARANTIE IMPLICITE DE VENDABILITÉ APPLICABLE À CE PRODUIT.

4. DROITS RECONNUS PAR LA LÉGISLATION PROVINCIALE/TERRITORIALE :

Aucune autre garantie explicite n'est fournie pour ce produit. LA DURÉE DE TOUTE GARANTIE OU DE TOUTE CONDITION IMPLICITES, Y COMPRIS LA GARANTIE OU LA CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE SPÉCIFIQUE, EST LIMITÉE À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE EXPRESSE. LG NE POURRA PAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE LA PERTE DE JOUISSANCE DU PRODUIT, NI DES INCONVÉNIENTS, DES PERTES OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE-INTÉRÊT, DIRECT OU INDIRECT, DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE CE PRODUIT OU DE L'INCAPACITÉ À UTILISER CE PRODUIT, NI DES VIOLATIONS DE GARANTIE OU DE CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LA GARANTIE OU LA CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE SPÉCIFIQUE S'APPLIQUANT À CE PRODUIT.

Certaines provinces ou certains territoires n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, voire la limitation de la durée des garanties implicites. De ce fait, les limitations ou exclusions qui précèdent pourraient ne pas s'appliquer à votre cas. Cette garantie vous accorde des droits précis reconnus par la loi et il est possible que vous jouissiez d'autres droits selon votre province ou territoire.

5. COMMENT OBTENIR UN SERVICE D'ENTRETIEN EN RAISON DE CETTE GARANTIE :

Pour obtenir un service d'entretien couvert par cette garantie, veuillez appeler ou envoyer une télécopie au numéro de téléphone ci-dessous, depuis n'importe où au Canada :

1-888-542-2623

Autrement, vous pouvez visiter le http://www.lg.com/ca_fr/soutien.

Vous pouvez également poster toute correspondance à l'adresse suivante :
Service LG Electronics – téléphones mobiles, 20, Norelco Drive, North York (Ontario) M9L 2X6

NE RETOURNEZ PAS LE PRODUIT À L'ADRESSE INDIQUÉE CI-DESSUS.
Veuillez nous appeler ou nous écrire pour connaître l'emplacement du centre de service LG autorisé le plus près et pour savoir comment obtenir un service couvert par cette garantie.

PROCÉDURE DE RÈGLEMENT DE DIFFÉREND :

SAUF LA OÙ LA LOI L'INTERDIT, TOUT DIFFÉREND ENTRE VOUS ET LG ASSOCIÉ DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT À LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE SE RÉGLE EXCLUSIVEMENT PAR ARBITRAGE EXÉCUTOIRE PLUTÔT QUE DEVANT UN TRIBUNAL DE DROIT COMMUN. SAUF LA OÙ LA LOI L'INTERDIT, VOUS ET LG RENONCEZ IRRÉVOCABLEMENT À TOUT DROIT À UN PROCÈS DEVANT JURY, AINSI QU'À EXERCER UN RECOURS COLLECTIF OU À Y PARTICIPER.

Définitions. Aux fins du présent article, « LG » désigne LG Electronics Canada Inc., ses sociétés mères, ses filiales et ses sociétés affiliées et tous leurs dirigeants, administrateurs, employés, agents, bénéficiaires, détenteurs précédents des mêmes droits, successeurs, cessionnaires et fournisseurs; « différend » et « réclamation » englobent tout différend, réclamation ou litige de quelque sorte que ce soit (fondés sur une responsabilité contractuelle, délictuelle, légale, réglementaire ou découlant d'une ordonnance, par fraude, fausse représentation ou sous quelque régime de responsabilité que ce soit) découlant de quelque façon que ce soit de la vente, des conditions ou de l'exécution du produit ou de la présente Garantie limitée.

Avis de différend. Si vous prévoyez engager une procédure d'arbitrage, vous devez d'abord envoyer à LG un préavis écrit d'au moins 30 jours à l'adresse suivante : Équipe juridique LGECL, Norelco Drive, North York, Ontario, Canada M9L 2X6 (l'« avis de différend »). Vous et LG convenez de discuter en toute bonne foi pour tenter de régler le différend à l'amiable. L'avis doit mentionner votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, le produit faisant l'objet de la réclamation, la nature de la réclamation et la réparation demandée. Si vous et LG ne parvenez pas à régler le différend dans les 30 jours suivant la réception de l'avis de différend par LG, le différend doit être réglé par arbitrage exécutoire conformément à la procédure établie aux présentes. Vous et LG convenez que, tout au long du processus d'arbitrage, les modalités (y compris les montants) de toute offre de règlement formulée par vous ou par LG ne seront pas divulguées à l'arbitre et resteront confidentielles à moins d'accord contraire entre les deux parties ou que l'arbitre règle le différend.

Entente d'arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif. Si la réclamation n'a pu être réglée dans les 30 jours suivant la réception de l'avis de différend par LG, vous et LG convenez de ne régler les réclamations vous opposant que par arbitrage exécutoire au cas par cas, à moins que vous vous prévaliez de l'option de retrait évoquée plus haut ou que vous résidiez dans un territoire de compétences qui interdit la pleine application de cette clause dans le cas de réclamations de ce type (dans lequel cas, si vous

êtes un consommateur, cette clause ne s'appliquera que si vous acceptez expressément l'arbitrage). Dans la mesure où la loi en vigueur le permet, aucun différend entre vous et LG ne peut être combiné ou regroupé avec un différend faisant intervenir le produit ou la réclamation d'une personne ou entité tierce. Plus précisément et sans limiter la portée de ce qui précède, sauf dans la mesure où une telle interdiction n'est pas autorisée en droit, en aucun cas un différend entre vous et LG ne peut être traité dans le cadre d'un recours collectif. Au lieu de l'arbitrage, les parties peuvent intenter une action individuelle devant une cour des petites créances, mais cette action ne peut pas être intentée dans le cadre d'un recours collectif, sauf dans la mesure où une telle interdiction n'est pas autorisée en droit dans votre province ou territoire de compétences pour une réclamation en cause qui nous oppose.

Règles et procédures d'arbitrage. Pour soumettre une réclamation à un arbitrage, l'une des deux parties, soit vous ou LG, doit déposer une demande écrite à cet effet. L'arbitrage est privé et confidentiel et s'effectue selon une procédure simplifiée et accélérée devant un arbitre unique choisi par les parties conformément aux lois et règlements en vigueur portant sur l'arbitrage commercial de votre province ou territoire de résidence. Vous devez également envoyer une copie de votre demande écrite à LG Electronics Canada Inc., Legal Department - Arbitration, 20 Norelco Drive, North York, Ontario M9L 2X6. La présente disposition sur l'arbitrage est régie par les lois et règlements sur l'arbitrage commercial applicables de votre province ou territoire. La sentence arbitrale peut donner lieu à un jugement de n'importe quel tribunal compétent. Toutes les décisions relèvent de l'arbitre, à l'exception des questions associées à la portée et à l'applicabilité de la disposition sur l'arbitrage et à l'arbitrabilité du différend, qui sont du ressort du tribunal. L'arbitre est tenu de respecter les modalités de la présente disposition.

Droit applicable. Les lois de votre province ou territoire d'achat régissent la présente Garantie limitée et tout différend entre nous, sauf dans la mesure où de telles lois sont supplantées par des lois fédérales, provinciales ou territoriales applicables ou sont incompatibles avec ces dernières. Si l'arbitrage n'est pas autorisé pour régler une réclamation, une poursuite, un différend ou un litige nous opposant, nous nous en remettons à la compétence exclusive des tribunaux de votre province ou territoire d'achat compétence pour le règlement de la réclamation, de la poursuite, du différend ou du litige nous opposant.

Frais et coûts. Aucuns frais ne sont exigibles pour entamer une procédure d'arbitrage. À la réception de votre demande d'arbitrage écrite, LG réglera rapidement la totalité des frais de dépôt de la demande d'arbitrage, sauf si vous réclamez des dommages-intérêts supérieurs à 25 000 \$. Dans ce cas, le paiement de ces frais sera régi par les règles d'arbitrage applicables. Sauf disposition contraire aux présentes, LG paiera tous les frais de dépôt de demande et d'administration ainsi que les honoraires de l'arbitre conformément aux règles d'arbitrage applicables et à la présente disposition

sur l'arbitrage. Si vous remportez l'arbitrage, LG règlera vos frais et honoraires juridiques après avoir déterminé s'ils sont raisonnables en se fondant sur des facteurs comme, entre autres, le montant de l'achat et le montant de la réclamation. Si l'arbitre juge que le motif de la réclamation ou les réparations demandées sont futiles ou se fondent sur des motifs déplacés (au regard des lois applicables), le paiement de tous les frais d'arbitrage sera régi par les règles d'arbitrage applicables. Dans un tel cas, vous acceptez de rembourser à LG la totalité des montants versés qu'il vous revient autrement de payer en vertu des règles d'arbitrage applicables. Sauf disposition contraire et si elle remporte l'arbitrage, LG renonce à tous ses droits de vous réclamer des frais et honoraires juridiques.

Audience et lieu de l'arbitrage. Si votre réclamation est égale ou inférieure à 25 000 \$, vous pouvez opter pour un arbitrage conduit selon l'une des modalités suivantes uniquement : 1) sur examen des documents remis à l'arbitre, 2) par audience téléphonique ou 3) par audience en personne selon les dispositions des règles d'arbitrage applicables. Si votre réclamation dépasse 25 000 \$, le droit à une audience sera défini par les règles d'arbitrage applicables. Les audiences arbitrales en personne se tiendront à l'endroit le plus proche et le plus pratique pour les deux parties situé dans votre province ou votre territoire de résidence, sauf si nous convenons mutuellement d'un autre lieu ou d'un arbitrage par téléphone.

Dissociabilité et renonciation. Si une partie de la présente Garantie limitée (y compris les présentes procédures d'arbitrage) n'est pas applicable, les dispositions restantes demeurent en vigueur dans la mesure permise par la loi applicable. Le fait de ne pas exiger la stricte exécution d'une disposition de la présente Garantie limitée (y compris les présentes procédures d'arbitrage) ne signifie pas que nous ayons renoncé ni que nous ayons l'intention de renoncer à toute disposition ou partie de la présente Garantie limitée.

Option de retrait. Vous pouvez vous retirer de la présente procédure de règlement de différend. Dans ce cas, ni vous ni LG ne pouvez imposer à l'autre partie de participer à une procédure d'arbitrage. Pour vous prévaloir de l'option de retrait, vous devez envoyer un préavis à LG dans les trente (30) jours civils à compter de la date de l'achat du produit par le premier acheteur i) dans un courriel adressé à optout@lge.com et dont la ligne d'objet porte la mention « Retrait de l'arbitrage » ou ii) en composant le 1-800-980-2973. Que ce soit par courriel ou par téléphone, vous devrez donner a) votre nom et votre adresse; b) la date d'achat du produit; c) le nom ou le numéro de modèle du produit et d) le numéro IMEI ou MEID ou le numéro de série, selon ce qui convient (le numéro IMEI ou MEID ou le numéro de série peuvent être trouvés (i) sur l'emballage du produit; (ii) sur une étiquette à l'arrière du produit sous la batterie, si celle-ci est amovible; ou (iii) dans le menu Paramètres en sélectionnant : **Paramètres > Généralités > À propos du téléphone > État**).

Si vous vous prévaluez de l'option de retrait, les lois de votre province ou territoire de résidence régissent la présente Garantie limitée et tout différend entre nous, sauf dans la mesure où de telles lois sont supplantées par des lois fédérales, provinciales ou territoriales applicables ou sont incompatibles avec ces dernières. Si l'arbitrage n'est pas autorisé pour régler une réclamation, une poursuite, un différend ou un litige nous opposant, nous nous en remettons à la compétence exclusive des tribunaux de votre province ou territoire de compétence pour le règlement de la réclamation, de la poursuite, du différend ou du litige nous opposant.

Vous ne pouvez vous prévaloir de l'option de retrait que de la manière décrite plus haut (c'est-à-dire par courriel ou par téléphone). Aucun autre type d'avis ne sera pris en compte pour le retrait de la présente procédure de règlement de différend. Le fait de se retirer de la présente procédure de règlement de différend ne compromet d'aucune façon la protection accordée en vertu de la Garantie limitée, et vous continuerez à jouir de tous les avantages prévus par la Garantie limitée. Si vous conservez ce produit sans vous prévaloir de l'option de retrait, vous acceptez les conditions générales de la disposition sur l'arbitrage énoncée ci-dessus.

Conflit de modalités. En cas de conflit ou d'incompatibilité entre les modalités de la présente garantie limitée et le contrat de licence d'utilisation (CLU) en ce qui concerne le règlement des différends, les modalités de la présente garantie limitée contrôlent et régissent les droits et obligations des parties et ont préséance sur le CLU.



LG

Life's Good

Electronics Canada Inc.
North York ON M9L 2X6

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....